Niveau(x) d'enseignement : 7 Numéro EDUQ : 9170771
Centre d'intérêt : 100

Revue de presse, du 22 au 31 janvier 1991 : "Le palmarès des collèges" / Fédération des cégeps. -- Montréal : La Fédération, 1991.
62 p. en pag. multiple : ill. ; 28 cm.

Titre de la couv.

Vedette(s)-secondaire(s) : Fédération des cégeps

Descripteur(s) : Collège • Evaluation de l'établissement • Rapport d'enquête • Revue de presse

Cette revue de presse rassemble les nombreux commentaires et réflexions qui ont été communiqués par la presse écrite et électronique à la suite de l'article intitulé "Le palmarès des collèges" publié par le magazine ##L'Actualité## en février 1991. Le but de cet article très controversé était d'établir une classification des collèges du Québec par ordre d'excellence établi selon la qualité des professeurs, de l'encadrement, des élèves et de l'équipement.

Type de document :

9170771

Revue de presse

(du 22 au 31 janvier 1991)

«Le palmarès des collèges»

Le 1er février 1991

Fédération des cégeps, 500, boulevard Crémazie Est, Montréal, (Québec) H2P 1E7 - Tél.: (514) 381-8631

communiqué de presse

Fédération des cégeps
500, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E7
Téléphone : (514) 381-8631
Télécopieur : (514) 381-2263

TELBEC CODE 01

Embargo : Le mercredi 23 janvier 1991, à 11 heures

Les cégeps et le «palmarès des collèges» de *L'actualité*

Montréal, le 23 janvier 1991 — Le président de la Fédération des cégeps, M. Yves Sanssouci, a commenté aujourd'hui l'article publié cette semaine par le magazine *L'actualité* sous le titre : «Le palmarès des collèges». Cinquante et un collèges québécois, publics et privés, y sont classés par ordre d'excellence, selon quatre critères : l'équipement culturel et sportif, le profil des étudiants, les professeurs, et l'encadrement pédagogique.

«Évaluer les collèges est en soi une démarche intéressante, a déclaré M. Sanssouci. Encore faut-il le faire avec rigueur et sérieux, de manière scientifique, surtout quand on prétend les classer, c'est-à-dire transmettre à la population un jugement sur leur valeur. Tel n'est pas le cas. Les résultats obtenus par *L'actualité* donnent une vision inexacte de la réalité, de sorte que la population ne sait toujours pas ce qu'est un «bon» collège, et que ce classement ne correspond à rien.»

Des erreurs

M. Sanssouci a utilisé différents types d'exemples pour illustrer son propos. Les tableaux publiés par *L'actualité* contiennent des erreurs. Des erreurs importantes : *L'actualité* évalue par exemple à 30 p. cent (3,47 étudiants pour un diplôme) le nombre d'étudiants qui obtiennent leur diplôme d'études collégiales (D.E.C.). La réalité est bien différente, puisque 65 p. cent des élèves inscrits au collège obtiennent leur D.E.C. C'est-à-dire plus du double!

D'autres erreurs moins graves contribuent à fausser les résultats : tel collège, par exemple, met 200 ordinateurs à la disposition de ses étudiants pour leurs travaux personnels mais passe pour n'en avoir aucun. Tel autre a parmi ses enseignants plusieurs diplômés du deuxième et troisième cycle, mais on considère qu'il n'en a pas. Etc.

Sans parler des «hérésies» méthodologiques : une statistique non disponible vaut zéro, même quand le tiers des collèges s'abstient d'en fournir! Et de la légèreté de certains critères : pour évaluer la qualité d'une bibliothèque, *L'actualité* compte le nombre de volumes — certains collèges ont effectivement hérité d'anciennes collections dont les étudiants se servent... ou pas. La quantité de prêts, le taux de fréquentation et les heures d'ouverture ne sont pas considérés dans l'enquête.

Des postulats contestables

Mais il y a aussi dans l'article, selon le président de la Fédération des cégeps, un certain nombre de postulats très contestables sur ce qui fait la qualité d'un établissement. Un collège dont les étudiants travaillent serait ainsi moins bon puisque, selon *L'actualité*, ces étudiants consacrent moins de temps à leurs études. L'analyse récente d'un professeur du Cégep Ahuntsic démontre au contraire que les étudiants qui travaillent entre 10 et 15 heures par semaines, réussissent aussi bien, sinon mieux, que ceux qui n'ont pas d'emploi.

.../2

Le magazine décerne aussi des mauvaises notes aux collèges qui accueillent des étudiants à temps partiel, convaincu que «quand les études ne sont pas la priorité, les résultats risquent de s'en ressentir.» Il y a entre 0 et 11 p. cent d'élèves à temps partiel par collège, c'est-à-dire très peu. Ceux qui atteignent le maximum sont pourtant de «mauvais» collèges, auxquels *L'actualité* donne un zéro. Curieusement, l'expérience des cégeps montre que les élèves à temps partiel, qui paient leurs cours, font partie des plus motivés...

Les «bons» collèges sont aussi ceux qui emploient des professeurs bardés de maîtrises et de doctorat. «L'enseignant communique avec plus de conviction et d'émotion des connaissances qu'il a acquises en profondeur», écrit *L'actualité*. «Cette profession de foi dans les diplômes de deuxième et troisième cycles nous fait un peu sourire, a déclaré M. Sanssouci. Un bon professeur est un maître en pédagogie, on n'a pas besoin d'un doctorat pour exceller en cette matière.» Les professeurs des cégeps, a-t-il ajouté, fréquentent assidûment les programmes de perfectionnement qui leur sont offerts, accumulant ainsi des années de scolarité bien comparables à celles des hauts diplômés.

Le président de la Fédération ajoute que cette évaluation des enseignants par les maîtrises et les doctorats ne tient pas compte du fait que, dans le secteur technique des cégeps, les professeurs sont, très logiquement, davantage des praticiens que des chercheurs. Le critère retenu par *L'actualité* pénalise donc doublement les collèges qui ont un secteur technique très développé.

Le collège idéal

«En réalité, note le président de la Fédération des cégeps, l'idée que *L'actualité* se fait d'un «bon» collège ressemble fort à l'image des collèges classiques. Le collège idéal serait-il donc ce bon vieux collège classique? Je ne suis pas sûr que les Québécois répondraient tous oui à cette question-là.»

Le cégep, a-t-il rappelé, a pour mission de permettre à un maximum de jeunes d'obtenir un diplôme d'études collégiales. Un cégep ne refuse pas les étudiants faibles, il les accueille et tente de les récupérer. «Qui est le meilleur collège? Celui qui garde les plus forts et les mène facilement, en quatre sessions, au D.E.C., ou celui qui prend les moins forts et qui leur permet, parfois plus lentement c'est vrai, de décrocher eux aussi leur D.E.C.? Faut-il plus de savoir-faire pédagogique pour aider les élèves plus faibles ou pour suivre les élèves plus forts?»

On ne peut classer que ce qui se compare réellement, a ajouté M. Sanssouci. «Or, et *L'actualité* le note lui-même, les collèges sont très distincts les uns des autres. Certains donnent avant tout une formation préuniversitaire, d'autres plutôt des programmes techniques. Les collèges installés en région ont par nature une population étudiante beaucoup plus hétérogène que les cégeps installés en ville. Peut-on tous les mettre dans le même sac?»

Pour le président de la Fédération, la meilleure façon d'évaluer la qualité et l'excellence d'un collège serait de mesurer la qualité de ses diplômés, à l'université et sur le marché du travail. «Dans cet esprit, la Fédération a conclu l'année dernière une entente avec la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (C.R.E.P.U.Q.) pour évaluer la performance des diplômés des cégeps à l'université au cours des prochaines années. On peut regretter qu'il n'y ait pas d'autres types de mécanisme permettant de le faire. Ce n'est pas une raison pour se contenter d'une enquête approximative et non validée, qui plus est moralisatrice, sur la soi-disant qualité des établissements. Le questionnaire envoyé aux collèges par *L'actualité* était truffé d'imprécisions. L'article qu'il en a tiré reflète ces défauts. C'est la qualité de l'information qui en souffre.»

«Ce palmarès et l'intérêt qu'il suscite, a conclu M. Sanssouci, nous confirme dans l'idée que les cégeps doivent rendre des comptes plus clairs à la population. Les gens ont besoin de pouvoir vérifier que les cégeps s'acquittent bien de leur mission, et c'est tout à fait légitime».

— 30 —

SOURCE: VIVIANE FIEDOS
Conseillère en communication
Fédération des cégeps
Téléphone : (514) 381-8631
Télécopieur : (514) 381-2263

Presse écrite

Dans les cégeps

La qualité de l'enseignement n'est pas la même partout

Dans la région de Québec, le collège de Lévis et le Petit Séminaire de Québec se distinguent par la qualité de leur enseignement, selon une enquête que publie le magazine L'Actualité dans son numéro de février, au moment où les finissants du secondaire s'apprêtent à faire une demande d'admission dans un collège.

Ces deux établissements privés arrivent respectivement au quatrième et au cinquième rang d'un palmarès de 51 collèges québécois, par ordre d'excellence, derrière les collèges montréalais Jean-de-Brébeuf, L'Assomption et Grasset.

Dans la région, un seul collège public se classe parmi les 15 premiers, soit le cégep de Sainte-Foy, au 14e rang, juste derrière le Séminaire Saint-Augustin. Deux autres collèges privés suivent au 16e et au 17e rang, soit Notre-Dame-de-Foy et Mérici.

Johanne Roy

Le cégep de Lévis-Lauzon fait piètre figure: il occupe l'avant-dernier rang au classement, devançant de peu le cégep du Vieux-Montréal. Les collèges François-Xavier-Garneau et Limoilou sont, quant à eux, à la 34e et la 36e position.

Les quatre critères retenus par L'Actualité touchent l'ensemble de l'organisation scolaire: la qualité de l'équipement (10% de la note finale), la motivation des élèves (15%), la qualité du corps enseignant (25%), et enfin, la qualité de l'encadrement pédagogique (50%), le domaine où, par excellence, chaque direction de collège peut ou non se distinguer.

Sur les 51 collèges ayant collaboré à l'enquête, 15 ont été classés très bons, 27 de bons à moyens et neuf médiocres. Sous la direction de Mme Martine Demange, l'enquête a été menée auprès des directeurs pédagogiques de ces maisons d'enseignement.

L'Actualité a également fait appel à un conseiller spécial, M. Gérard Ethier, professeur à l'École nationale d'administration publique.

On compte, aujourd'hui, 130 000 étudiants dans les cégeps, soit 6000 de moins qu'en 1983, diminution qui ne fera que s'accentuer d'ici l'an 2000, signale-t-on.

C'est dans le domaine des équipements que les collèges ont obtenu les meilleurs résultats, soit entre 45% et 100%. Dans la région, le collège Notre-Dame-de-Foy (11e) et le cégep de Sainte-Foy (12e) se classent le mieux à ce chapitre, avec 68%. Le moins performant: Mérici, au 44e rang, avec 60%.

Au plan de la motivation des élèves, le collège de Lévis arrive 2e au classement général, tandis que le cégep Limoilou occupe la dernière position.

En ce qui a trait à la qualité des enseignants, le Petit Séminaire de Québec atteint la meilleure place dans la région, au 8e rang, devant le Collège de Lévis (9e) et Notre-Dame-de-Foy (10e). Au bas du classement: Lévis-Lauzon, au 48e rang.

Quant à l'encadrement pédagogique, le cégep de Sainte-Foy recueille le plus de points dans la région, au 8e rang, avec 68%, suivi, au 7e rang, par le Séminaire Saint-Augustin.

Le cégep de Lévis-Lauzon arrive de nouveau dernier.

Journal de Québec
22-01-22

Le «Palmarès des collèges» de *L'Actualité* dénoncé

Presse Canadienne

QUÉBEC

Le «Palmarès des collèges» publié dans le dernier numéro de la revue *L'Actualité* a eu l'effet d'une bombe dans le monde de l'enseignement collégial au Québec.

À peine sorti des presses, cet article subit les foudres des autorités collégiales publiques dans la région de Québec.

«Manque de rigueur, pas du tout scientifique, mauvais indicateurs, manque de transparence sur la finalité du questionnaire envoyé», sont les principaux reproches qu'on fait à l'encontre de cette enquête.

L'enquête de L'Actualité donne le palmarès de 51 collèges québécois par ordre d'excellence à partir de critères comme la compétence des professeurs, le succès et la motivation des étudiants, l'encadrement pédagogique et la qualité des équipements.

Des quatre cégeps de la région de Québec, celui de Sainte-Foy vient au 14e rang sur les 51 collèges publics et privés mentionnés, le cegep F.-X. Garneau, au 34e rang, le cegep de Limoilou, au 36e rang et le cegep de Lévis-Lauzon, au 50e rang.

La cote des collèges privés de la région est beaucoup plus impressionnante. Ainsi le collège de Lévis arrive au 4e rang sur 51, le séminaire de Québec au 5e rang, et le séminaire Saint-Augustin au 12e rang.

La Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ), qui regroupe la majorité des enseignants de cégeps, ainsi que ceux des collèges privés au Québec, s'interroge sérieusement sur les objectifs poursuivis par L'Actualité, en publiant son palmarès.

Pour la fédération, l'enquête de la revue ressemble à une vaste campagne de marketing qui est loin de servir les objectifs de l'éducation. Elle remet en question également la méthodologie utilisée et donne de nombreux exemples qui mettent en doute les résultats obtenus.

Enfin, la FNEQ se dit fort surprise de voir un professeur de l'École nationale d'administration publique (ENAP), M. Gérard Éthier, donner sa caution à «un reportage mal fait, malhonnête, tendancieux et porteur de préjugés antisyndicaux et discriminatoires».

La Fédération des cégeps, qui représente la direction des cegeps, doit faire connaître sa position, aujourd'hui, sur la méthodologie et les résultats de cette enquête à laquelle elle a été indirectement associée.

LA PRESSE
91-01-23 p. A9

L'enseignement privé mieux classé que le public

Le «Palmarès des collèges» de L'Actualité fait jaser

Le « Palmarès des collèges », publié dans le dernier numéro de la revue *L'Actualité*, a eut l'effet d'une bombe dans le petit monde de l'enseignement collégial au Québec.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

À peine sorti des presses, cet article subit les foudres des autorités collégiales publiques de la région de Québec. « Manque de rigueur, pas du tout scientifique, mauvais indicateurs, manque de transparence sur la finalité du questionnaire envoyé », sont les principaux reproches qu'on fait à l'encontre de cette enquête.

L'enquête de *L'Actualité* donne le palmarès de 51 collèges québécois par ordre d'excellence à partir de critères comme la compétence des professeurs, le succès et la motivation des étudiants, l'encadrement pédagogique et la qualité des équipements.

Des quatre cégeps de la région de Québec, celui de Sainte-Foy vient au 14e rang sur les 51 collèges publics et privés mentionnés, le cégep F.-X. Garneau, au 34e rang, le cégep de Limoilou, au 38e rang et le cégep de Lévis-Lauzon, au 50e rang.

La cote des collèges privés de la région est beaucoup plus impressionnante. Ainsi le Collège de Lévis arrive au 4e rang sur 51, le Séminaire de Québec, au 5e rang, et le Séminaire Saint-Augustin, au 12e rang.

Réactions

La Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec, qui regroupe la majorité des enseignants de cégeps, ainsi que ceux des collèges privés au Québec, s'interroge sérieusement sur les objectifs poursuivis par *L'Actualité*, en publiant son palmarès.

Pour la fédération, l'enquête de la revue ressemble à une vaste campagne de marketing qui est loin de servir les objectifs de l'éducation. Elle questionne également la méthodologie utilisée et donne de nombreux exemples qui mettent en doute les résultats obtenus.

Enfin, la FNEEQ se dit fort surprise de voir un professeur de l'École nationale d'administration publique (ENAP), M. Gérard Éthier, donner sa caution à « un reportage mal fait, malhonnête, tendancieux et porteur de préjugés antisyndicaux et discriminatoires ».

La Fédération des cégeps, qui représente la direction des cégeps, doit faire connaître sa position, aujourd'hui, sur la méthodologie et les résultats de cette enquête à laquelle elle a été indirectement associée.

Dans la région

Les réactions, dans la région de Québec, ont également déferlé, hier.

Le premier cégep à attacher le grelot a été, bien sûr, celui qui se trouve au bas du palmarès, soit Lévis-Lauzon. Pour le directeur général de l'institution, M. Jean-Claude Lacasse, l'enquête n'est pas le reflet de la réalité et ne donne pas une image juste du quotidien tel qu'il est vécu par le personnel et les étudiants du cégep. La direction a donc été fort étonnée, surprise et sidérée par la publication de cette enquête.

Selon M. Lacasse, le questionnaire utilisé ne met pas du tout l'éclairage sur des activités et des points qui sont majeurs à Lévis-Lauzon.

« Cependant, croit le dg, le choc de la nouvelle peut être une occasion pour le cégep de se réévaluer et une opportunité de se regarder et de se développer. « Cette crise, dit-il, si on peut y voir des aspects positifs, permettra peut-être d'alimenter la réflexion et peut-être aussi de reconnaître la qualité de ce que l'on fait. »

Pour les autorités du cégep de Sainte-Foy, qui arrive au 14e rang, les indicateurs utilisés dans l'enquête pour mesurer la compétence des enseignants et l'encadrement pédagogique ne sont pas du tout satisfaisants. « Même si on se classe relativement bien, on ne peut pas valider cette enquête » a déclaré Mme Linda Godbout-Chartrand, porte-parole du cégep.

Au cégep F.-X. Garneau, la réaction allait dans le même sens. « On a utilisé une méthodologie pleine de trous » de dire le directeur pédagogique, M. Yves Blouin, qui craint que cette enquête fasse reculer l'excellente cause de l'évaluation de l'enseignement et des apprentissages.

Enfin, pour M. Yvon Beaulieu, directeur du collège de Limoilou, « c'est tellement gros, que ça devient grossier ». Il voit un aspect positif dans ce palmarès, puisqu'il a certainement obligé les directions, les enseignants et les étudiants de 51 collèges au Québec à s'interroger sur l'évaluation et la qualité de l'enseignement qu'ils donnent ou reçoivent.

PAGE: LE SOLEIL
91-01-23 PAGE: A-12

Enquête sur les cégeps

Les enseignants dénoncent L'Actualité

par Catherine Delisle

CHICOUTIMI (CD) — La Fédération nationale des enseignant du Québec (FNEEQ-CSN), qui regroupe la majorité des enseignants de cégeps et d'institutions collégiales privées, dénonce carrément l'enquête que vient de publier la revue L'Actualité sur les cegeps de la province.

Dans un communiqué remis à la presse, hier, la Fédération soutient que L'Actualité «entretient une vision mercantile et compétitive de l'éducation». En raison des valeurs véhiculées tout au long de cet article, la Fédération conclut qu'il s'agit d'une enquête non pas scientifique, mais éminemment idéologique.

La Fédération pense qu'en cherchant à tout prix un collège à médailler, L'Actualité entretient une vision qui a peu à voir avec une société progressiste et moderne à la recherche d'une vie de qualité pour tous ses membres. «Les auteurs de cette enquête, écrit la Fédération, sont manifestement des nostalgiques des bons vieux collèges classiques élitistes où régnaient la discipline et l'autoritarisme.»

La Fédération soutient que la methodologie utilisée pour établir le palmarès des collèges est douteuse. L'enquête, selon elle, ressemble à une juste reprise de marketing en raison de son allure générale et des critères ayant servi à classer les institutions.

La Fédération conclut que ce reportage est «mal fait, malhonnête, tendancieux et porteur de préjugés antisyndicaux et discriminatoires».

Enfin, elle reproche à L'Actualité de comparer l'incomparable puisque les collèges diffèrent profondément entre eux.

Le Quotidien
23 janvier 1991

Sondage défavorable de L'Actualité

LE CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON PARLE DE «DONNÉES INEXACTES»

Johanne ROY

La direction du cégep de Lévis-Lauzon dénonce avec vigueur l'enquête menée par le magazine L'Actualité sur 81 collèges québécois qui ont été classés de très bons à médiocres. Avant-dernier au classement général, le cégep s'est vu attribuer une note «médiocre».

«L'enquête de L'Actualité ne donne pas une juste image du quotidien tel que vécu par le personnel et les étudiants du cégep de Lévis-Lauzon. Toute la communauté collégiale et les nombreux partenaires du cégep ont été frappés de stupeur par ce classement», a laissé savoir, hier, Mme Martine Chevalier, porte-parole de l'établissement de près de 3000 étudiants.

Selon l'enquête de L'Actualité, le cégep de Lévis-Lauzon se classe dans la moyenne québécoise, au niveau des équipements et de la motivation des élèves, mais il fait piètre figure au chapitre de la qualité de son corps enseignant, au 49e rang, et de son encadrement pédagogique (50% de l'évaluation globale), où il arrive dernier.

«Nos finissants au secteur général ont accès à l'université dans les mêmes proportions que les finissants des autres collèges et leur taux d'admission dans les facultés contingentées de l'université Laval et de l'Université de Montréal est parfois remarquable», a fait remarquer la directrice des services pédagogiques, Mme Nicole Lafleur.

«Nos finissants du secteur professionnel ont un taux de placement plus qu'enviable, soit 90,2%, dont 88,2% dans un emploi relié, ce qui est supérieur à la moyenne nationale», a-t-elle ajouté.

Le contexte particulier entourant le non-renouvellement du mandat du directeur des services pédagogiques, au moment où il a rempli le questionnaire de L'Actualité, expliquerait l'inexactitude de certaines données tirées de ce sondage. La direction n'a en aucun moment été consultée, a en outre avancé Mme Chevalier.

Le directeur général du cégep de Lévis-Lauzon, M. Jean-Claude Lacasse, pourrait entreprendre des démarches auprès de L'Actualité, conjointement avec la Fédération des cégeps qui doit se prononcer sur cette enquête, aujourd'hui, à Montréal.

Les cégeps de la région tiendront une conférence de presse, demain.

Cégep de Sainte-Foy

Du côté du cégep de Sainte-Foy, on considère également comme «très discutable», la methodologie de l'enquête réalisée par L'Actualité. Ce cégep arrive au 14e rang, au palmarès des collèges québécois.

«Quand le directeur pédagogique n'avait pas les données pour une question precise, on donnait 0. Ainsi, chez nous, les données sur les étudiants à temps partiel n'étant pas disponibles, on nous a attribué 0», a expliqué Mme Linda Chartrand-Godbout, porte-parole de l'institution.

Journal de Québec
23 janvier 1991

Pour la direction du Cégep

Des résultats décevants et qui arrivent à un mauvais moment

"Quand nous avons accepté de participer à la recherche menée par la revue L'actualité, personne ne savait que les résultats arriveraient à déterminer un palmarès des collèges au Québec et encore moins que ce dernier serait proposé comme outil de sélection pour les finissants du secondaire qui doivent s'inscrire au collège", de soutenir le directeur général du Cégep de Saint-Hyacinthe, M. Ray-Marc Dumoulin, dès qu'il a été informé de la parution de l'enquête.

C'est que tout cela tombe bien mal en effet alors qu'une véritable campagne de publicité est en marche pour amener les élèves à s'inscrire aux différents cours offerts par le cégep.

Pierre Bernatchez

Sans vouloir dire qu'on a abusé de leur bonne foi, les dirigeants du Cégep de Saint-Hyacinthe estiment que cette enquête ne fait pas justice à l'institution d'enseignement qu'ils s'attachent à vouloir sans cesse améliorer.

"Les critères utilisés faisaient beaucoup référence à des politiques institutionnelles", de souligner le directeur par intérim des services pédagogiques, M. Gilles Lépine.

Le directeur du directeur général du cégep, M. Ray-Marc Dumoulin, n'a pas tardé à la parution du palmarès des collèges au Québec par L'actualité.

Et ce ne sont pas les seuls qui peuvent être employés, comme le reconnaissent d'ailleurs les auteurs de l'enquête. Pourquoi tout baser sur des politiques institutionnelles par exemple. Ce ne sont pas, au dire de MM. Dumoulin et Lépine, des gages indéniables de la qualité de l'enseignement.

La réalité collégiale est somme toute assez jeune et ceux qui ne possèdent pas de politiques institutionnelles formelles, même si des pratiques départementales sont en vigueur pendant qu'on prépare les politiques institutionnelles, devraient-ils être automatiquement éliminés?

"Au cours des ans, d'affirmer M. Dumoulin, nous avons établi des politiques départementales très valables et le temps est venu d'en faire des politiques institutionnelles, c'est-à-dire des politiques formellement approuvées par le conseil d'administration."

Affirmant avoir donné un véritable coup de barre depuis septembre dernier sur ce point précis, M. Dumoulin a confirmé que l'évaluation des apprentissages (PIEA) est maintenant chose faite, que celle du français écrit (PIFE) en est à sa phase finale alors qu'on travaille à celle de l'évaluation des programmes (PIEP) et des ressources (PIER).

Déplorant que des élèves du secondaire puissent baser leur décision du choix d'un collège sur le palmarès de L'actualité, M. Dumoulin souligne que les enquêteurs auraient dû prendre en compte la cote d'admission à l'université, la fameuse cote "Z", puisqu'eux-mêmes soulignent en préambule qu'il est important de bien choisir le collège qui permettra à l'étudiant d'entrer à l'université.

"Nous avons des données précises sur l'admission des étudiants sortant du Cégep de Saint-Hyacinthe et qui se dirigent vers les universités. Le taux d'admission dans les programmes contingentés est plus élevé que dans la majorité des collèges du Québec. Et ces résultats ne concordent en aucune manière avec le tableau peu flatteur que le palmarès dresse de notre institution."

"Même plus, des données toutes récentes montrent que, au cours de la dernière décennie, 97% des diplômés du secteur général sont admis à l'université alors que 98% des diplômés du secteur professionnel travaillent dans leur domaine. Est-là une preuve de médiocrité?", de demander le directeur général Dumoulin qui avoue qu'il aurait bien pu se passer de ce genre de palmarès.

Les étudiants du Cégep de Saint-Hyacinthe ont souvent un emploi à temps partiel ce qui les désavantage semble-t-il par rapport à ceux qui ne consacrent uniquement aux études. "Que voilà un jugement de valeur fort discutable", de dire M. Lépine en soulignant que ceux qui travaillent le font souvent par nécessité mais qu'ils y trouvent aussi une motivation réelle même si, à terme, il leur faut une session de plus pour compléter leur diplôme.

Même réaction sur la qualité des professeurs. On évalue les diplômés et les maîtrises alors qu'il n'y a pas si longtemps, on se plaignait justement que les gradués de cégep se prenaient pour des professeurs d'université!

"Nous avons favorisé la psycho-pédagogie", de préciser M. Lépine, "car cela nous semblait plus important et nous croyons que c'est encore le cas."

"Nous ne prétendons pas qu'il n'y a pas place pour l'amélioration dans notre cégep", de conclure M. Dumoulin, "et nous y travaillons continuellement. Mais ce n'est tout simplement pas honnête à terme de qualifier une institution comme la nôtre de 'médiocre' en se basant seulement sur les critères employés."

Il est clair que le palmarès publié dans l'édition de février n'a pas fini de susciter des réactions mais pour les dirigeants du cégep manicouatin, la priorité doit être accordée aux étudiants actuels et futurs, en mettant en place les meilleures structures pour les accueillir dans cette période de leur vie.

Le Courrier
DE ST-HYACINTHE
23-01-91

La Fédération des cégeps conteste à son tour le palmarès des collèges publié par *L'actualité*

MARIANE FAVREAU

■ A son tour, la Fédération des cégeps contestait hier le palmarès des collèges publié cette semaine par le magazine *L'actualité*, comme l'ont fait plus tôt des professeurs syndiqués à la CSN.

C'est en signalant des «erreurs importantes, des hérésies méthodologiques et des postulats contestables» que le président de la Fédération, M. Yves Sanssouci, conteste le classement des collèges fait par le magazine.

«Évaluer les collèges est en soi une démarche intéressante, reconnaît-il. Encore faut-il le faire avec rigueur et sérieux, de manière scientifique. Les résultats obtenus par *L'actualité* donnent une vision inexacte de la réalité de sorte que la population ne sait toujours pas ce qu'est un «bon» collège et que ce classement ne correspond à rien», assure-t-il.

D'abord, des erreurs: le magazine évalue à 30 p. cent (3,47 étudiants pour un diplôme) le nombre d'étudiants qui obtiennent leur DEC. Or, 65 p. cent des inscrits au collège l'obtiennent. Tel collège qui met 200 ordinateurs à la disposition de ses élèves passe pour n'en avoir aucun. Tel autre ayant plusieurs profs diplômés du deuxième ou troisième cycle n'en obtient aucun au tableau.

Quant aux hérésies méthodologiques, elles sautent aux yeux. «Une statistique non disponible vaut zéro, même quand le tiers des collèges s'abstiennent de la fournir!», indique M. Sanssouci qui s'inquiète aussi de la légèreté de certains critères. Ainsi, la qualité d'une bibliothèque est évaluée par le nombre de volumes, anciens ou non, que les étudiants s'en servent ou pas.

L'actualité a classé les collèges selon quatre critères : équipement culturel et sportif, professeurs, profil des étudiants, encadrement pédagogique, à partir de réponses à un questionnaire que la Fédération juge «truffé d'imprécisions».

Or, l'organisme trouve «très contestables» certains postulats sur ce qui fait la qualité d'un collège. Celui dont les étudiants travaillent serait moins bon puisqu'ils consacreraient moins de temps aux études. Mais la Fédération rappelle une étude récente démontrant que l'étudiant qui travaille entre 10 et 15 heures par semaine réussit aussi bien sinon mieux que celui qui n'a pas d'emploi.

Mauvaise note aussi pour les collèges qui accueillent des étudiants à temps partiel. Pourtant «l'expérience démontre, soutient le président, que les élèves à temps partiel, qui paient leurs cours, font partie des plus motivés.»

Les «bons collèges» selon *L'actualité* emploient des professeurs bardés de maîtrises et doctorats. Font-ils automatiquement des bons maîtres? demande la Fédération.

Sans compter que dans le secteur technique des cégeps, les profs sont davantage praticiens que chercheurs. M. Sanssouci estime qu'on ne peut classer que ce qui se compare vraiment. Mais *L'actualité* met dans le même sac les collèges qui donnent avant tout une formation pré-universitaire, d'autres plutôt des programmes techniques.

D'ailleurs, son palmarès donne les premières places aux collèges qui ressemblent «fort à l'image des collèges classiques». «Quel est le meilleur collège? demande la Fédération. Celui qui garde les plus forts et les mène facilement au DEC en quatre sessions? Ou celui qui prend les moins forts et leur permet, parfois plus lentement, de décrocher aussi leur DEC?» Selon le président, la meilleure façon d'évaluer la qualité et l'excellence d'un collège serait de «mesurer la qualité de ses diplômés à l'université et sur le marché du travail», ce que la conférence des recteurs d'université doit entreprendre sous peu.

LA PRESSE
91-01-24 B.6

Selon la ministre Lucienne Robillard

Le «palmarès» des collèges doit être lu avec circonspection

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Mme Lucienne Robillard, invite parents et élèves à ne pas prendre « de façon trop stricte » le « Palmarès des collèges » du magazine L'Actualité.

par GILLES BOIVIN et DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Le gouvernement ne dispose cependant pas d'études comparatives auxquelles ils pourraient se référer pour choisir une institution d'enseignement collégial.

Pour sa part, M. Gérard Éthier, professeur à l'École nationale d'administration publique, endosse entièrement le contenu de l'article sur le classement des cégeps publié dans le dernier numéro de L'Actualité.

M. Éthier qui a agi comme conseiller pédagogique de L'Actualité pour la préparation de ce « Palmarès des collèges » affirme avoir prévu ce qui arrive. « Je savais que les directions des cegeps s'en prendraient à l'auteur de l'article (Jean Blouin) et à la methode utilisée. On cherche ailleurs le coupable alors qu'il est dans la maison. »

Interrogée hier à son arrivée au conseil des ministres, Mme Robillard a soutenu que l'enquête de L'Actualité n'a pas activé de bouton de « panique » au ministère et qu'elle n'a pas demandé d'étude plus approfondie sur la question.

« Comme ministre, je suis surtout préoccupée par les extrants, i.e. à la sortie des collèges. Est-ce qu'un étudiant parce qu'il a étudié à tel collège va s'insérer plus facilement sur le marché du travail, que sa formation va être vraiment adéquate, qu'il va trouver un travail plus facilement, qu'il va être plus compétent ? » soutient-elle.

Depuis la parution de cet article, explique M. Ethier, les dénonciations fusent de toutes parts : « manque de rigueur, pas du tout scientifique, mauvais indicateurs, manque de transparence sur la finalité du questionnaire envoyé », sont les principaux reproches des enseignants et des directions de ces institutions.

M. Éthier n'a pas caché son indignation devant les propos de la Fédération des collèges qui parle même de poursuites contre L'Actualité. On préfère, dit-il, la médiocrité cachée à la médiocrité ouverte.

SOURCE: LE SOLEIL
91-01-24 PAGE: A. 8

Public colleges, teachers outraged by magazine ranking

LYNN MOORE
THE GAZETTE

An article in the current issue of the magazine *l'Actualité* that reviewed and ranked 51 French-language Quebec colleges has set the cat among the pigeons.

It was the first time CEGEPs had been publicly graded and the public colleges did not fare well. Six of the top 10 CEGEPs assessed by *l'Actualité* are private schools.

Reaction to the cover story by public CEGEPs and teachers' unions was swift and severe.

But its author said yesterday that Quebec parents are flooding *l'Actualité* with messages of "Bravo!"

The top 15 CEGEPs ranked by the magazine are Brébeuf, L'Assomption, Grasset, Collège de Lévis, Séminaire de Québec, Lafléche, Bois de Boulogne, Séminaire de Sherbrooke, Jonquière, Rimouski, Baie Comeau, Edouard Montpetit and Séminaire St. Augustin.

CEGEP du Vieux Montréal placed last.

No English-language colleges were rated.

Yves Sansouci, head of the federation of public CEGEPs, said the article was badly done, contained errors and was "based on questionable assumptions."

Sansouci, director of 12th-ranked Edouard Montpetit, said the federation was not told the magazine would rate CEGEPs. It expected an in-depth article.

Unions of CEGEP teachers denounced the article as dishonest and biased.

The Fédération Nationale des Enseignants et Enseignantes du Québec said the author is clearly "nostalgic for the good old elitist classical colleges where discipline and authoritarianism reigned."

The Fédération Autonome du Collégial, which represents 3,000 CEGEP teachers including 1,000 in the English sector, said private colleges often set selective admission criteria, while public ones accept all secondary school graduates. The study ignored this factor.

The article didn't pretend to be an exhaustive look at Quebec colleges, said Martine Desmarais, who directed the three-month project and said the article should spark a much needed public discussion of the quality of CEGEP education.

Aided by the CEGEPs themselves, the magazine collected statistics, broke them down into four broad categories and ranked each college according to such things as the number of books in its library, the percentage of students who graduate in two years, the teachers' postgraduate degrees and the number of graduates.

Chief among the federation's and unions' complaints was that the article did not consider the vocational training programs of CEGEPs or that "a PhD does not automatically make one a good teacher."

About 44 per cent of Quebec's CEGEP students take vocational training, the unions noted.

CEGEPs whose students work part-time were penalized. CEGEPs who had put student associations in charge of computer rooms after class hours were also downgraded, the article's critics noted.

[illegible]

THE GAZETTE, MONTREAL, THURSDAY, JANUARY 24, 1991

Le palmarès des collèges dénoncé

La Fédération des cégeps a dénoncé, hier, « Le palmarès des collèges » publié cette semaine par le magazine *L'Actualité*.

Cinquante et un collèges québécois, publics et privés, y sont classés par ordre d'excellence, selon quatre critères : l'équipement culturel et sportif, le profil des étudiants, les professeurs et l'encadrement pédagogique. Le président de la Fédération des cégeps, M. Yves Sancoucy (à droite), a déclaré en conférence de presse, hier :

« Évaluer les collèges est en soi une démarche intéressante. Encore faut-il le faire avec rigueur et sérieux, de manière scientifique, surtout quand on prétend les classer, c'est-à-dire, transmettre à la population un jugement sur leur valeur. Tel n'est pas le cas. Les résultats obtenus par *L'Actualité* donnent une vision inexacte de la réalité, de sorte que la population ne sait toujours pas ce qu'est un « bon » collège, et que ce classement ne correspond à rien. » M. Sancoucy, qui était accompagné de M. Pierre Ledoc, membre du conseil d'administration de la Fédération des cégeps, a utilisé plusieurs exemples pour illustrer ses propos.

Photo Normand ROUSSEL

JEUDI 24 JANVIER 1991 / LE JOURNAL DE MONTRÉAL 23

La ministre a des réserves

(PC) — La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Mme Lucienne Robillard, qualifie d'assez pauvre l'enquête du magazine L'Actualité sur l'enseignement collégial, mais elle aurait aimé qu'elle porte aussi sur l'après-études.

Avant d'entrer dans la salle du Conseil des ministres, hier, elle a expliqué que cette vaste étude sur l'enseignement collégial au Québec n'est qu'un point de vue parmi d'autres.

Cette étude, qui a eu l'effet d'une bombe dans le milieu de l'enseignement collégial, a conclu notamment que les collèges privés dispensent un meilleur enseignement que le secteur public.

«Les auteurs de cette enquête ont mis l'accent sur les intrus du système d'enseignement, c'est-à-dire le fonctionnement même du régime, alors que moi, comme ministre de l'Enseignement supérieur, je me préoccupe davantage des extras.

«Je m'attarde surtout à la manière dont se comportent les étudiants à la sortie du collège, je m'intéresse sur le comment du jeune de s'insérer dans le marché du travail, sur sa formation adéquate, en me demandant, par exemple, s'il sera compétent pour remplir un travail», a expliqué Mme Robillard.

La ministre a précisé qu'il faudrait mener une étude aussi sur ces aspects afin d'obtenir une image globale de la qualité de l'enseignement collégial.

Elle a ajouté qu'elle ne possède pas de données formelles pour rétablir les faits parce que le système est fait de telle manière qu'il n'y a pas d'examen d'État à l'échelle nationale, un peu comme dans le réseau universitaire.

Journal de Québec
24 janvier 1991

LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS CONTESTE L'EXERCICE DU MAGAZINE L'ACTUALITÉ

Montréal (PC) — La Fédération des cégeps a contesté, hier, le palmarès des collèges publié, cette semaine, par le magazine L'Actualité, comme l'ont fait plus tôt des professeurs syndiqués à la CSN.

C'est en faisant état des «erreurs importantes, des hérésies méthodologiques et des postulats contestables» que le président de la Fédération, M. Yves Sansoucy, a mis en doute le classement des collèges fait par le magazine.

«Évaluer les collèges est en soi une démarche intéressante, a-t-il reconnu. Encore faut-il le faire avec rigueur et sérieux, de manière scientifique. Les résultats obtenus par L'Actualité donnent une vision inexacte de la réalité, de sorte que la population ne sait toujours pas ce qu'est un «bon» collège et que ce classement ne correspond à rien.»

D'abord, des erreurs: le magazine évalue à 30% (3,47 étudiants pour un diplôme) le nombre d'étudiants qui obtiennent leur DEC. Or, 65% des inscrits au collège l'obtiennent. Tel collège qui met 200 ordinateurs à la disposition de ses élèves passe pour n'en avoir aucun. Tel autre ayant plusieurs professeurs diplômés du deuxième ou troisième cycle n'en obtient aucun au tableau.

Quant aux hérésies méthodologiques, elles sautent aux yeux, a-t-il soutenu. «Une statistique non disponible vaut zéro, même quand le tiers des collèges s'abstiennent de la fournir», a indiqué M. Sansoucy qui s'inquiète aussi de la légèreté de certains critères. Ainsi, la qualité d'une bibliothèque est évaluée par le nombre de volumes, anciens ou non, que les étudiants s'en servent ou pas.

L'Actualité a classé les collèges selon quatre critères: équipement culturel et sportif, professeurs, profil des étudiants, encadrement pédagogique, à partir de réponses à un questionnaire que la Fédération juge «truffé d'imprécisions».

Or, l'organisme trouve très contestables certains postulats sur ce qui fait la qualité d'un collège. Celui dont les étudiants travaillent serait moins bon, car ils consacreraient moins de temps aux études. Mais la Fédération rappelle une étude récente démontrant que l'étudiant qui travaille entre 10 et 15 heures par semaine réussit aussi bien sinon mieux que celui qui n'a pas d'emploi.

Mauvaise note aussi pour les collèges qui accueillent des étudiants à temps partiel. Pourtant, «l'expérience démontre, soutient le président, que les élèves à temps partiel, qui paient leurs cours, font partie des plus motivés».

Les «bons collèges», selon l'Actualité, emploient des professeurs barrés de maîtrises et doctorats. Font-ils automatiquement des bons maîtres? demande la Fédération.

Sans compter que, dans le secteur technique des cégeps, les profs sont davantage praticiens que chercheurs. «Ce critère pénalise donc doublement les collèges qui ont un secteur technique très développé». M. Sansoucy estime qu'on ne peut classer que ce qui se compare vraiment. Mais l'Actualité met dans le même sac les collèges qui donnent avant tout une formation préuniversitaire, d'autres plutôt des programmes techniques.

D'ailleurs, son palmarès donne les premières places aux collèges qui ressemblent «fort à l'image des collèges classiques». «Quel est le meilleur collège? demande la Fédération. Celui qui garde les plus forts et les mène facilement au DEC en quatre sessions? Ou celui qui prend les moins forts et leur permet, parfois plus lentement, de décrocher aussi leur DEC?»

Selon le président, la meilleure façon d'évaluer la qualité et l'excellence d'un collège serait de «mesurer la qualité de ses diplômés à l'université et sur le marché du travail», ce que la conférence des recteurs d'universités doit entreprendre sous peu.

En attendant, les cégeps ne veulent pas se contenter «d'une enquête approximative, non validée et moralisatrice sur la soi-disant qualité des établissements».

SOURCE: Journal de Québec
DATE: 91-01-24
PAGE: [redacted]

41-0563

Les tableaux publiés contiennent des erreurs

Shawinigan (MC)

■ Le président de la Fédération des cégeps, M. Yves Sanssouci, a commenté hier l'article publié cette semaine par le magazine «L'Actualité» sous le titre: «Le Palmarès des collèges». Pas moins de 51 collèges publics et privés y sont classés par ordre d'excellence, selon quatre critères: l'équipement culturel et sportif, le profil des étudiants, les professeurs et l'encadrement pédagogique.

«Evaluer les collèges est en soi une démarche intéressante», a déclaré M. Sanssouci. Encore faut-il le faire avec rigueur et sérieux, de manière scientifique, surtout quand on prétend les classer, c'est-à-dire transmettre à la population un jugement de valeur. Tel n'est pas le cas, selon lui.

Les tableaux publiés par la revue contiennent des erreurs, selon M. Sanssouci. L'Actualité évalue par exemple à 30 pour cent le nombre d'étudiants qui obtiennent leur diplôme d'études collégiales (DEC). La réalité est bien différente puisque 65 pour cent des élèves inscrits obtiennent leur DEC. C'est-à-dire plus du double, fait observer le président de la Fédération des cégeps.

Le collège idéal

En réalité, note M. Sanssouci, l'idée que la revue se fait d'un «bon» collège ressemble fort à l'image des collèges classiques. «Le collège idéal serait-il donc ce bon vieux collège classique? Je ne suis pas sûr, dit-il, que les Québécois répondraient tous oui à cette question-là.»

Quel est le meilleur collège? Celui qui garde les étudiants les plus forts et les mène facilement en quatre sessions au DEC, ou celui qui prend les moins forts et qui leur permet, parfois plus lentement c'est vrai, de décrocher eux aussi leur DEC? Faut-il plus de savoir-faire pédagogique pour aider les élèves plus faibles ou pour suivre les élèves plus forts?, se demande toujours le président de la Fédération des cégeps.

Si le magazine décerne des mauvaises notes aux collèges qui accueillent des étudiants à temps partiel, curieusement, l'expérience montre que les élèves à temps partiel, qui paient leurs cours, font partie des plus motivés, relate M. Sanssouci.●

SOURCE: La Presse
24 janv 91
PAGE: 3

Classement de la revue L'Actualité

Le Cégep de Chicoutimi dénonce l'enquête

CHICOUTIMI (CD) — Le directeur général du Cégep de Chicoutimi, Roger Desmeules, qualifie de biaisée et de dangereuse l'enquête réalisée par la revue L'Actualité sur les cégeps de la province.

Catherine Deisle

Roger Desmeules trouve l'événement regrettable. Surtout, il craint qu'il soit difficile de corriger cette vision inexacte de la réalité auprès de la population.

Le directeur général du Cégep de Chicoutimi ne craint pourtant pas l'évaluation. Et il n'est pas défavorable à l'idée qu'on compare les institutions d'enseignement avec celle qu'il dirige. Mais encore faut-il que cela se fasse avec toute la rigueur professionnelle qu'une telle démarche impose.

Pour démontrer à quel point le Cégep de Chicoutimi est loin de faire mauvaise figure dans les universités, il a présenté des chiffres fort éloquents. En 1989, on remarque que les différentes universités ont répondu de façon positive aux demandes d'admission des étudiants du Cégep de Chicoutimi. Même que la position de ce cégep est nettement au-dessus de la moyenne provinciale.

À l'Université de Montréal, 68 pour cent des étudiants qui ont placé une demande, en 1989, ont été admis. La moyenne provinciale est de 33 pour cent. À l'école Polytechnique et à l'école des Hautes Études Commerciales (HEC), le taux d'offres par rapport aux demandes se situe, pour les étudiants du Cégep de Chicoutimi, à 93 pour cent, à la Polytechnique, et à 75 pour cent pour les HEC. Même dans les programmes contingentés comme la médecine et le droit, les étudiants du Cégep de Chicoutimi sont admis dans une proportion supérieure à la moyenne provinciale et cela, tant à l'Université Laval, à l'Université de Sherbrooke qu'à l'Université de Montréal. Aussi, aux examens de l'Ordre des infirmières, mentionnons que tous les étudiants qui s'y sont présentés ont réussi.

Selon Roger Desmeules, une étude réalisée auprès des étudiants par une firme privée de consultants révèle que les étudiants réguliers sont satisfaits de l'enseignement reçu au Cégep de Chicoutimi. Ils connaissent bien les enseignants, ils les trouvent compétents, bon pédagogues et de bonne renommée.

Autre fait significatif, selon Roger Desmeules, le Cégep de Chicoutimi a obtenu le prix d'excellence de la Fédération des collèges de la province concernant la gestion des ressources humaines. L'école de pilotage a aussi reçu un Méritas de la Chambre de commerce de Chicoutimi.

Le directeur général du Cégep de Chicoutimi soutient que plusieurs erreurs, certaines plus graves, d'autres moins graves, contribuent à fausser les résultats dans l'enquête réalisée par L'L'Actualité.

Par exemple, la revue souligne qu'un collège dont les étudiants travaillent serait moins bon puisqu'ils consacrent moins de temps aux études. L'Actualité évalue à 30 pour cent le nombre d'étudiants qui obtiennent leur diplôme d'études collégiales, alors que 68 pour cent des élèves inscrits au collège obtiennent leur DEC. Également, une statistique non disponible vaut zéro même quand le tiers des collèges s'abstient d'en fournir.

Enfin, les bons collèges seraient ceux qui emploient des professeurs bardés de maîtrises et de doctorats et on ne tient même pas compte du fait que, dans le secteur technique, les professeurs sont logiquement davantage des praticiens que des chercheurs. Bien d'autres exemples pourraient encore être apportés, selon le directeur général.

Roger Desmeules pense que la meilleure façon d'évaluer la qualité et l'excellence d'un collège serait encore de mesurer la qualité de ses diplômés à l'université et sur le marché du travail.

source: Le Quotidien
24 janv. 91
page: 14

LE DEVOIR, Vendred. 25 janvier 1991, pages B1 et B2

ANALYSE

L'évaluation des collèges, une méthode à inventer

Jean-Pierre Proulx

LES COLLÈGES auront beau chicaner sur la méthode de l'enquête que vient de réaliser le magazine *L'actualité* pour dresser son palmarès d'excellence, un fait demeure incontestable: ils ont, eux et le ministère de l'Enseignement supérieur, été incapables, après 23 ans d'existence, de se doter d'outils crédibles d'évaluation de la qualité de l'enseignement qu'ils y dispensent.

Malheureusement, si son enquête secoue fortement l'opinion publique et les milieux collégiaux, la contribution du magazine apporte peu quant au fond.

Le problème est vieux comme les cégeps. Déjà en 1978, le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, dans son livre blanc sur les collèges, évoquait trois problèmes d'une « particulière gravité » et en tête de liste, la « qualité de l'enseignement ».

« Cette question, expliquait-il, est liée au problème plus global posé par ce qu'on peut maintenant considérer comme un oubli de la réforme de 1967: l'absence de mécanismes capables de mesurer avec quelque précision la qualité des établissements et de l'enseignement qui y est dispensé, non moins que celle des diplômés ».

On a donc créé en 1979 le Conseil des collèges et sa commission spécialisée sur l'évaluation avec mandat spécifique « de procéder à l'examen des politiques institutionnelles d'évaluation et de mise en œuvre de ces politiques ».

Pourtant, dix ans plus tard, M. Claude Ryan déclarait, au grand scandale des collèges: le ministre « ne dispose d'aucun moyen efficace de vérification quant à la qualité des apprentissages. Cette situation pour le moins paradoxale ne saurait durer à moins que chaque collège ne puisse fournir la garantie qu'il dispose de systèmes mécanismes d'évaluation de la qualité du travail éducatif accompli sous la responsabilité. Il reste beaucoup à faire pour que la situation soit complètement satisfaisante à cet égard ».

L'année suivante, le Conseil des collèges révélait piteusement que 39 % des 109 établissements collégiaux, dont trois cégeps publics, n'avaient toujours pas de politique d'évaluation. Cette situation, notait-elle, remet en cause la crédibilité des établissements qui ne peuvent répondre de la valeur des apprentissages de leurs étudiants ».

L'Actualité soulève donc un vrai problème et elle le fait en des termes simples: « D'ici le premier mars, 65 000 finissants du secondaire feront une demande d'admission dans un collège. Si possible le meilleur. Quels collèges, demande le magazine, préparent le mieux à l'université? ».

Mettons qu'ainsi formulée, la question laisse en plan la mission des collèges en formation professionnelle. Parmi les 65 000 finissants du secondaire de cette année, quelque 45 % s'inscriront dans les options professionnelles. Il faudrait aussi se demander : quel cégep prépare le mieux ses étudiants pour le marché du travail ? C'est moins élitiste comme question, mais tout aussi socialement important.

Cela dit, l'enquête soulève un premier problème: « Qu'est-ce qu'un bon collège? » Puis une second: « Comment est-on meilleur qu'un autre? ».

Si le magazine avait pu le faire, laisse-t-on entendre, on aurait classé les collèges selon la performance de leurs anciens à l'université. L'Université de Montréal, par exemple, n'est fait une cote Z maison des collèges en fonction du résultat que les étudiants obtiennent aux examens universitaires. La Fédération des cégeps mène d'ailleurs actuellement une étude sur le cheminement de leurs étudiants à l'université dans la même perspective.

On classe déjà les commissions scolaires en fonction du taux de diplômation de leurs étudiants après les examens du MEQ. En France, on classe les lycées en fonction du même critère : la proportion d'étudiants que chaque établissement arrive à mener au bac. Le journal *Le Monde* publie les résultats chaque année, établissement par établissement.

Mais il y a des examens nationaux en France, mais pas dans les collèges québécois. Faute de mieux, *L'actualité* s'est rabattue sur les « intrants », sur ce qui sert à la production du bien, plutôt que sur les « extrants ». On a ainsi inventorié:

- l'équipement : bibliothèques, salles de travail, ordinateurs personnels, installations culturelles et sportives,
- certaines caractéristique des élèves : temps partiel, emploi, vitesse obtention du diplôme;
- certaines caractéristiques des professeurs : scolarité, sélection, évaluation, disponibilité,
- l'encadrement pédagogique : la stabilité des groupes, la politique du français, l'existence d'examens, les services spéciaux aux plus faibles, le taux de diplômation.

De tous ces éléments, seule le taux de diplômation constitue un résultat mesurable. Tous les autres ont un lien logique avec la qualité, mais pas un lien de causalité. Le fait de les avoir multipliés et pondérés les uns par rapport aux autres n'y change rien.

Bref, si les critères retenus par *L'actualité* ont un certain rapport avec la qualité des collèges, elles n'ont pas un rapport certain.

Pourtant, la sociologie et économie de l'éducation a déjà largement permis de découvrir un certain nombre de choses sur ce problème. Dans leur ouvrage sur « l'économie politique de l'enseignement élémentaire et secondaire », paru en mars 1990, deux chercheurs de l'ENAP, M. Jean Luc Migué et Richard Marceau, ont recensé les études menées sur la relation entre les intrants et les extrants. Ils concluent que les « variables quantitatives (...) ne comptent pour presque rien dans la performance des écoles et des élèves ». De même, « les caractéristiques des maîtres traditionnellement retenues ne sont pas plus significatives ».

Par contre, écrivent-ils, « il faut souligner la presque unanimité avec laquelle les études confirment l'importance de l'arrière plan familial de l'élève dans sa réussite scolaire. Quelle que soit la mesure de performance retenue, on découvre invariablement que les enfants des parents scolarisés et fortunés ont un meilleur rendement que les autres ».

Bref, ils auraient pratiquement suffi à *L'actualité* de classer les cégeps par la scolarité des parents, comme l'a fait récemment l'économiste Clément Lemelin, pour avoir sa réponse.

Aussi, il se pourrait bien qu'il y ait un lien entre le fait que Brébeuf occupe le premier rang au palmarès et qu'il sélectionne ses étudiants tout comme le fait qu'il soit situé en bordure d'Outremont. Il pourrait bien y en avoir un aussi entre le fait que le collège de Vieux-Montréal occupe le dernier rang et qu'il soit situé en plein cœur du quartier le plus pauvre de Montréal.

« Palmarès des collèges »

La fédération songe à poursuivre L'Actualité

La Fédération des cégeps du Québec croit que le « Palmarès des collèges » publié dans le dernier numéro de L'Actualité va considérablement nuire aux cégeps et à leurs élèves. Un employeur va y penser à deux fois avant d'engager un finissant d'un cégep classé « médiocre » a affirmé, hier, le président de la fédération, M. Yves Sansoucy, au cours d'une conférence de presse à Québec.

PAR DAMIEN GAGNON
ET MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

La fédération songe même à poursuivre L'Actualité. Réuni à Québec, le conseil d'administration doit prendre une décision aujourd'hui. M. Sansoucy est d'accord avec l'idée de L'Actualité de vouloir renseigner la population. Cependant, dit-il, il faut le faire correctement sinon on cause un tort immense aux institutions.

Selon le « Palmarès des collèges », le cégep de Lévis-Lauzon se situe à l'avant-dernière place. Pourtant, précise son directeur général, M. Jean-Claude Lacasse, les finissants de cette institution se trouvent facilement un emploi. Pour M. Sansoucy, voilà une preuve qu'il n'est pas possible de comparer un cégep qui donne surtout une formation technique avec un autre qui donne une formation qui prépare à l'université.

À Sept-Îles, le directeur général du cégep, M. Octave Dorais, soutient que L'Actualité a jugé non pas le produit mais le processus. Tout comme elle aurait évalué une usine d'automobiles à ses robots sans tenir compte de la qualité des véhicules produits. Si L'Actualité prétend que Sept-Îles est parmi les moins bons, ses diplômés ont réussi à 86 % l'examen d'entrée de l'université Laval l'automne dernier alors que le taux de réussite à ce chapitre a été de 63 %.

À Baie-Comeau, le texte de L'Actualité a suscité des réactions positives. L'institution obtient le 4e rang au Québec, exception faite des collèges privés. Le directeur général, M. Réjean Gagnon, s'est toutefois bien retenu d'éclater d'enthousiasme. C'est L'Actualité qui a choisi les critères d'évaluation. Et il y en a bien d'autres qui auraient pu désavantager Baie-Comeau, a-t-il pondéré.

Des erreurs

La Fédération des cégeps relève de nombreuses erreurs dans le texte de L'Actualité : le magazine évalue à 30 % le nombre d'étudiants qui obtiennent leur diplôme d'études collégiales alors que 68 % des élèves l'obtiennent. Tel collège qui met 200 ordinateurs à la disposition de ses élèves passe pour n'en avoir aucun. Tel autre ayant plusieurs professeurs diplômés du deuxième ou troisième cycles n'en obtient aucun au tableau.

Quant aux bévues méthodologiques, elles sautent aux yeux, soutient M. Sansoucy : « Une statistique non disponible vaut zéro, la qualité d'une bibliothèque est évaluée par le nombre de volumes, anciens ou non, que les élèves s'en servent ou pas.

L'Actualité a classé les cégeps selon quatre critères : équipement culturel et sportif, professeurs, profils des élèves, encadrement pédagogique, à partir de réponses à un questionnaire que la fédération conteste.

Ainsi, un cégep dont les élèves travaillent serait moins bon puisque ces élèves consacrent moins de temps à leurs études. Une récente étude d'un professeur du cégep Ahuntsic dit le contraire. Mauvaise note également pour les cégeps qui accueillent des élèves à temps partiel.

Essayer de comparer tous les cégeps dans leur globalité comme a voulu le faire L'Actualité n'est pas possible, constate M. Sansoucy. À la fédération, nous sommes à mettre en place un organisme qui pourrait regrouper les gens des collèges et qui aurait comme mandat d'élaborer des critères d'évaluation des groupes d'employés, de programmes et de différents services.

Le Soleil
25 janvier 1991
C-8

Palmarès de L'Actualité

Le Cégep de Saint-Félicien proteste à son tour

par Jacques Girard

SAINT-FELICIEN (JG) — A son tour, la direction du Cégep de Saint-Félicien dénonce le «palmarès des collèges» de la revue L'Actualité et estime qu'une évaluation réaliste aurait dû avoir comme cadre de référence le programme de formation de l'élève.

«Une évaluation réaliste doit utiliser le programme de formation de l'élève comme cadre de référence puisque l'élève choisit de s'inscrire à un programme dans un collège», affirme Robert Dumais, le directeur des services éducatifs de cette institution.

«Ceux qui connaissent, ajoute-t-il, le réseau collégial savent qu'un collège est performant dans un programme (il y en a 150 en tout), moins dans un autre. Les comparaisons entre les collèges seraient plus équitables».

Ce faisant, le directeur Dumais croit qu'on pourrait alors comparer la qualité des élèves à l'entrée, la qualité des équipes de formateurs (enseignants, professionnels, techniciens, personnels de soutien et de direction), la pertinence des stratégies pédagogiques et des équipements utilisés, la performance des finissants à l'université ou sur le marché du travail.

Selon lui, un tel contexte d'analyse aurait permis de saisir des informations significatives et, par conséquent, aurait évité de tomber dans l'arbitraire, dans le manque de rigueur et dans le sensationnalisme que l'on reproche à l'article de cette revue qui classe Saint-Félicien en 21e position sur 51.

Pas de conséquences

Le secrétaire de l'institution, Julien Guillemette, estime que la parution de cet article ne devrait pas avoir des effets négatifs sur le nombre des inscriptions pour la prochaine année. Cependant, il est conscient que des jeunes du secteur vont s'en servir pour concrétiser leur volonté de voler de leurs propres ailes loin du nid familial. Mais, Julien Guillemette est certain qu'on peut mettre une croix sur l'évaluation entre les collèges et que les directions seront à l'avenir très réticentes à divulguer des renseignements portant sur leurs activités.

En conclusion, sans craindre l'évaluation, la direction du Cégep de Saint-Félicien accuse L'Actualité d'avoir manqué le bateau en optant pour la quantité au lieu de la qualité.

source: Le Quotidien
25 janv. 91
page: 6

Cégeps : le chaînon manquant

Une enquête publiée dans le dernier numéro du magazine *Actualité* vient de jeter un caillou dans la mare des cégeps. Quel que soit le jugement que l'on porte sur la qualité de l'enquête, un fait est incontestable : avec son palmarès des collèges, le mensuel a soulevé un gros lièvre.

À la publication de ce « bulletin » des cégeps, le milieu collégial a poussé les hauts cris. On le comprend : dans ce classement, ce sont les collèges privés qui arrivent bons premiers. Et cela s'explique en partie parce que les notes ont été décernées en fonction de critères empiriques et de prémisses douteuses, en ignorant totalement tout un pan de la réalité collégiale : la formation professionnelle.

Mais au-delà de ces réserves, l'enquête de *L'Actualité* a, par sa simple publication, mis le doigt sur un trou noir de notre système d'éducation : en 23 ans d'existence, les cégeps n'ont jamais été soumis à des mécanismes d'évaluation précis et accessibles au grand public. Même si chaque collège doit évaluer à l'interne la qualité de son enseignement, il n'existe aucun instrument extérieur permettant de mesurer la valeur des diplômes de niveau collégial. Cette lacune a des conséquences pour les étudiants : il leur manque la donnée essentielle pour choisir leur cégep. Mais aussi pour les universités, incapables d'évaluer parfaitement leurs candidats en se fiant uniquement à la fameuse « cote Z ».

De tels mécanismes existent, même s'ils sont peu utilisés, pour les écoles primaires et secondaires. Le ministère de l'Éducation publie chaque année les résultats aux examens nationaux obtenus par chaque commission scolaire. Celle-ci dispose des résultats détaillés par école et peut les rendre disponibles sur demande. C'est l'évaluation via le test. Elle n'est pas parfaite, mais elle a le mérite de donner une information essentielle : comment chaque école prépare-t-elle ses élèves à rencontrer les exigences ministérielles. De la même façon, en France, les jeunes peuvent « magasiner » leur lycée en fonction de sa performance aux examens du bac.

Cette absence d'un outil uniforme d'évaluation des cégeps constitue le chaînon manquant du réseau d'enseignement québécois. Les universités ne sont pas officiellement « cotées » elles non plus, mais contrairement aux collèges, leurs diplômes ne correspondent pas à des critères académiques nationaux. La décision de ne pas couronner la formation collégiale d'un examen national a été prise dès la fondation des cégeps, en 1967, à l'époque du grand chambardement du monde de l'éducation et de la recherche de méthodes d'évaluation plus souples et moins mathématiques.

Par la suite, les ministres successifs ont tenté de combler cette lacune, notamment via le Conseil des collèges, qui oblige tous les collèges à se doter d'une « politique d'évaluation de l'apprentissage ». Mais encore là, la responsabilité de décerner les notes demeure strictement locale, et les éventuels examens de conscience éducative ne suintent pas dans le grand public. L'Université de Montréal a récemment mis au point sa propre méthode d'évaluation des collèges, basée sur la performance de ses étudiants selon leur cégep d'origine. Il s'agit toutefois d'un outil de sélection interne.

L'enquête de *L'Actualité* paraît à un moment où la Fédération des cégeps envisage, de concert avec la Conférence des recteurs, de s'inspirer de l'expérience de l'Université de Montréal pour l'étendre à l'ensemble du Québec. Elle coïncide aussi avec la réévaluation de la qualité de l'enseignement collégial, conduite sous les auspices du Conseil des collèges en prévision du 25e anniversaire des cégeps.

Comme la qualité de l'enseignement peut difficilement se vérifier sans instrument de mesure, le Conseil des collèges aborde aussi la question de l'évaluation. Le milieu collégial, longtemps réfractaire à cette idée, paraît aujourd'hui mûr pour un changement de cap. Différentes formules sont envisageables, mais il serait fort regrettable que l'idée d'un examen national, cheminement logique pour l'obtention d'un diplôme sanctionné par le ministère, soit rejetée d'emblée pour des raisons de philosophie éducative.

Agnès GRUDA

LA PRESSE, MONTRÉAL, DIMANCHE 27 JANVIER 1991

Le cégep André-Laurendeau répond à la revue l'Actualité

L'auteur est professeur et président de la Commission pédagogique au cégep André-Laurendeau.

ANDRÉ LAMOUREUX

Dans son édition de février, la revue *l'Actualité* fait grand cas d'une prétendue «étude» sur la qualité des institutions d'enseignement privées et publiques du réseau collégial. Voisant entre le pur sensationnalisme et la désinformation, cette étude prétend pouvoir mesurer le baromètre de qualité des collèges à l'enseigne du «palmarès des collèges». Un titre choc qui vise avant tout l'effet dans l'opinion publique. Mais il cache mal la pauvreté d'une enquête qui n'a rien à envier aux pauvres almanachs du peuple dont la culture québécoise a été malheureusement trop longtemps abreuvée.

Ce n'est pas la première fois que les collèges publics sont victimes de jugements extérieurs non fondés ou de préjugés de tous genres, même colportés par de soi-disant experts, comme l'a fait récemment l'émission *Edmonton-Options 2,000* produite par Télé-Métropole. Mais les professeurs du réseau collégial, dont je suis, commencent vraiment à en avoir ras-le-bol. Nous en avons assez des analyses frivoles qui, malheureusement, font énormément de tort à ceux et celles qui travaillent en permanence à l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les cégeps. (...)

Un jeu piégé

Premièrement, l'enquête est uniquement fondée sur un questionnaire envoyé aux directeurs des services pédagogiques. D'ailleurs ceux-ci n'étaient nullement informés du réel objectif de l'enquête et de sa finalité qui, en sourdine, visait à «noter» les collèges. On parlait plutôt de dresser un portrait des collèges plus ou moins précis, sans plus. C'est pourquoi les réponses ont été inégalement détaillées selon les collèges. De plus, dans certains cas, comme dans le nôtre, plusieurs réponses sont restées en blanc par manque de statistiques ou parce qu'elles n'étaient pas momentanément disponibles. Mais jamais a-t-on averti les collèges concernés qu'une non-réponse valait à leur collège une cote «zéro» sous la rubrique concernée! En fait, il s'agit là d'un jeu piégé magistralement auquel notre collège s'est fait prendre sans aucun avertissement préalable! C'est ainsi qu'en absence de données livrées à certains chapitres, notre collège a obtenu l'heureux cote «zéro» sur diverses rubriques comme: les diplômés des enseignants, le taux de diplomation des étudiants, le nombre de groupes stables, la part d'étudiants faisant leur D.E.C. en plus de quatre sessions, la proportion d'étudiants occupant un emploi, etc. Les données de la méthodologie n'étaient donc pas toutes mises au clair et d'aucune se sont faits fourvoyer par cette enquête peu scrupuleuse de professionnalisme.

Méthodologie biaisée

D'autre part, l'enquête ne considère que quatre dimensions pour mesurer la qualité d'un collège: les équipements, la motivation des élèves, la qualité du corps enseignant et la qualité de l'encadrement pédagogique. Fait étrange, plusieurs aspects reliés à la qualité de l'éducation sont absents. Pour n'en signaler que quelques-uns, mentionnons les programmes de perfectionnement, l'aide pédagogique aux enseignants, le rôle des Ateliers pédagogiques individuels (APÉ), les ressources offertes au tuteur professionnel, les Services aux étudiants. Il est étrange de constater des absences à propos de ces aspects, pourtant importants. Hors *(sic)* ces dimensions de support à la qualité de la mission éducative sont particulièrement développées dans les collèges publics et peu développées dans les institutions privées. De ce point de vue, l'enquête se révèle tendancieuse. Par sa construction, elle prend objectivement parti en faveur des collèges privés au détriment des collèges publics. Elle sert d'instrument de promotion des vieux et faux préjugés contre les collèges publics, entreprise à laquelle participe ici la revue *l'Actualité*. Il n'a donc pas de quoi se surprendre à la vue de la nouvelle cote des collèges publics dans ce «palmarès» de pacotille.

De plus, parmi les rubriques mentionnées, toute une série de biais sont établis par nos enquêteurs qui présument volontairement n'en être venus à ce qui est «mesurable».

Par exemple, depuis quand mesure-t-on la qualité de la bibliothèque d'un collège au seul et unique nombre de volumes qu'elle contient, indépendamment de la qualité de sa collection? (...)

Aussi, comment peut-on prétendre en 1991 que le «modèle parfait» de l'étudiant est nécessairement celui de l'étudiant à temps plein? En quoi le statut d'étudiant à temps partiel est-il nécessairement néfaste? Le même raisonnement vaut en ce qui concerne l'étudiant qui effectue son D.E.C. en plus de quatre sessions. En quoi est-ce un tort? Tous savent que beaucoup d'étudiants sont obligés de choisir l'une ou l'autre de ces modalités pour des raisons socio-économiques, sans pour autant faire preuve de manque de motivation ou de médiocrité. Bien sûr, ces étudiants se retrouvent en plus grand nombre dans les collèges publics. Mais nos sages y voient là un manque de motivation et un signe de moindre qualité, sans aucune espèce de démonstration! Voilà donc un autre biais leur permettant de prétendument *(sic)* montrer que les collèges privés sont les meilleurs, ayant un nombre moins important d'étudiants occupant un emploi ou effectuant leurs études sur plus de deux ans. Pourtant, tout ce que démontre ce fait, c'est que ces étudiants des collèges privés proviennent de familles plus fortunées, un point c'est tout. En fait, le fait que l'étudiant travaille n'est pas nécessairement un mal. Tout est question d'équilibre et de pondération, bref du nombre d'heures travaillées au-delà desquelles ce travail devient une nuisance aux études.

Un autre aspect arbitraire ressort du côté de la scolarité des enseignants. Qu'un plus grand nombre de professeurs soient détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat, cela reste certainement une chose souhaitable. Mais ce n'est pas du tout garant d'un meilleur encadrement pédagogique. Les professeurs qui travaillent dans les collèges en savent quelque chose. (...)

Nous sommes fiers de notre cégep public. Aussi, nous n'accepterons plus que des apprentis-sorciers continuent à discréditer la qualité de l'éducation publique collégiale au Québec.

La Presse
27 janvier 1991

En marge de l'enquête de *L'actualité* sur les Collèges

Suite à la parution dans la revue *L'actualité* du résultat de l'enquête sur la performance des Collèges publics et privés, je me permets de vous livrer quelques commentaires sur le sort réservé au Collège de Sherbrooke.

Certains de ces commentaires ont été repris par les médias lors des entrevues consentis pour l'occasion mais, comme vous vous en doutez bien, ils n'ont pas été rapportés intégralement compte tenu de l'importance relative d'un tel événement dans le contexte mondial actuel.

Le Collège est classé relativement bien, mais des questions demeurent sans réponses

Débutons par ces deux constatations:

1. Le Collège de Sherbrooke est classé 19e sur 51 et 9e parmi les cégeps. Les auteurs de l'enquête nous ont péremptoirement situés parmi les bons et les moyens!

C'est là un certain portrait esquissé suivant une certaine méthodologie, suivant certains critères et enfin suivant certains taux de pondération de ces mêmes critères.

Sans être un expert en recherche et en évaluation, il m'apparaît qu'il s'agit d'un exercice périlleux à bien des égards et qu'il comporte des choix de valeurs implicites sous-jacents à la détermination des critères et de la pondération de ceux-ci.

2. Je constate également qu'on y compare les établissements privés et les cégeps. Je deviens perplexe chaque fois que l'on procède de la sorte compte tenu des missions différentes dont s'acquittent ces deux catégories d'établissement. La réalité est indubitablement plus complexe que veut bien le laisser entendre l'article en question.

La mission des cégeps beaucoup plus large

Les cégeps ont comme mission de base de préparer aux études universitaires comme le font les Collèges privés mais également d'offrir des programme de formation technique ou professionnelle. Donc de préparer des jeunes et des adultes à occuper des fonctions de techniciennes et de techniciens sur le marché du travail. Ce dont se préoccupent certains Collèges privés mais sur une échelle beaucoup moindre.

Or la méthodologie retenue pour les besoins de l'enquête nous précise que concernant le rendement des études et la performance des Collèges seules les variables comparables en formation générale ont fait l'objet d'analyse au cours de cette étude. Dans quelle mesure cette façon de faire est équitable et pertinente? Je constate tout simplement qu'une telle méthodologie ne tient pas compte, pour un Collège comme le nôtre desservant une population étudiante inscrite à 55% au secteur professionnel et 45% au secteur général, des dimensions dans le secteur professionnel telles que le rendement de ces étudiants, le taux de satisfaction des employeurs et des équipements mis en place.

Il m'apparaît aussi important de rappeler à cet égard comme partie intégrante de notre mandat qu'il n'est pas dans notre pratique de sélectionner à l'entrée les étudiantes et les étudiants admissibles mais plutôt d'être le plus accueillant possible aux Québécoises et aux Québécois désirant poursuivre leur scolarisation. Le Collège s'acquitte de cette tâche tout en recherchant le maximum de qualité et tout en respectant les contingentements inévitables dans certains de nos programmes techniques. C'est ce que l'on nomme l'accès aux études collégiales eu égard à l'objectif de démocratisation de l'enseignement.

Enfin, la mission des cégeps, donc de notre Collège, est beaucoup plus large du fait qu'elle inclut une préoccupation omniprésente au niveau de la recherche et des services à offrir à la collectivité, notamment dans le champ de l'éducation des adultes, de la formation sur mesure, des services aux entreprises soit en terme de diagnostic de besoins de formation de la main-d'oeuvre, soit en terme d'aide technique comme s'applique à le faire notre Centre spécialisé en technologie de la production assistée par ordinateur. Autant de paramètres écartés par l'enquête.

Quelques pourcentages discutables

Parlons d'abord de la disponibilité des professeurs pour laquelle les auteurs de l'enquête nous accorde la cote "0".

Étant celui qui a répondu au questionnaire expédié par la revue, je me demande comment on a pu conclure de cette façon compte tenu des écritures fournies. La question se lisait comme suit: *Les professeurs sont-ils tenus à une présence au Collège en dehors des heures d'enseignement, pour recevoir et aider les élèves qui en ont besoin? Si oui, combien d'heures par semaine?* La réponse a été oui accompagnée du commentaire ainsi formulé: *Les professeurs sont tenus d'être*

→

En marge de l'enquête...

disponibles au Collège 32,5 heures/ semaine. Suivant le nombre d'heures de prestation de cours de chacun et chacune, ce nombre d'heures varie suivant le cas entre 10 et 17 heures/ semaine.

La méthodologie utilisée m'apparaît créer une ambiguité navrante de l'ordre des effets pervers: l'absence de vérification physique laissant croire que nos professeurs ne sont pas tenus à une présence au Collège en dehors de leur prestation de cours. Et que penser d'une méthodologie qui traduit par une cote "0" des données déclarées non disponibles?

Une autre cote, celle concernant les groupes stables mérite d'être modulée. D'après cette méthodologie, nous aurions obtenu 60% en raison du fait que les groupes de base ne sont pas étanches au point que les étudiantes et étudiants soient inscrits aux mêmes cours complémentaire, d'éducation physique et dans la même séquence en français en 3e et 4e sessions. Il s'agit là bien sûr d'un choix des auteurs comme quoi l'encadrement pédagogique n'est valable qu'à cette condition dans le cas qui nous occupe.

Dans le créneau *Équipement*, notre bibliothèque serait considéré comme peu pourvue avec ses 47 000 titres et ses 120 000 documents comparativement à d'autres établissements qui ont profité des héritages des anciens Collèges classiques; nous ne possédons pas de galerie d'art et nos installations sportives ne comprennent pas de terrain de football, etc. Le fait que nous soyons le seul Collège à mettre à la disposition des étudiants et des étudiantes autant de laboratoires d'enseignement assisté par ordinateur n'a pas attiré l'attention des auteurs de façon particulière...

Conclusion

Voilà les premières réactions que je souhaitais vous communiquer en marge de l'enquête publiée dans la revue *s* de février 1991.

Je vous invite à faire la lecture des propos particulièrement éloquents sur le même sujet par le président de la Fédération des cégeps lors de la conférence de presse du 23 janvier dernier.

Ils complètent bien les réflexions que je vous livrais à l'instant.

Jocelyn Vallée
directeur général

CÉGEP - INTER
28-01-91 , vol 10, n.19

S'évaluer ou se faire caricaturer ?

par
Laurent
LAPLANTE

Parce qu'une revue plus friande de tirage que d'information valable a porté sur l'enseignement collégial un jugement peu sérieux, voilà que, selon la rumeur, certains porte-parole des cégeps songeraient à porter leur protestation sur le terrain juridique.

Même si ce mécontentement se comprend, il faut pourtant espérer que cette rumeur n'a aucun fondement dans la réalité.

Tous, en effet, devraient comprendre, conformément au vieux principe, que « la preuve du pudding est dans le pudding » et que la gloire du cégep réside donc dans ses diplômés. En somme, même la plus favorable décision judiciaire ne convaincra pas l'opinion publique aussi bien qu'une solide performance des cégeps.

Que le secteur collégial fasse l'objet de critiques particulières est à la fois prévisible et injuste. D'une part, le Québec fait partie des rares sociétés qui ont donné à leur système d'éducation une structure comprenant autant d'étages.

Dans la bonne majorité des sociétés, on passe du stade secondaire à l'université ou à l'institut supérieur de technologie sans la moindre « pause » collégiale. Cela rend nos collèges vulnérables, car on ne peut les comparer à ce que font les autres.

Ajoutons, toujours au chapitre des « vunérabilités », que chaque collège québécois procède *seul* à l'évaluation de ses étudiantes et de ses étudiants. Aucun examen d'État ne vient, en effet, garantir une qualité minimale ou un rendement uniforme. Cela est d'autant plus paradoxal que le DEC, ce diplôme d'études collégiales émis sur la recommandation d'un collège particulier, vaut quand même pour tout le territoire québécois.

En d'autres termes, ce que le cégep de Sainte-Foy ou de Limoilou juge satisfaisant est automatiquement considéré tel par le ministre de l'Enseignement supérieur qui, du coup, décerne des DEC à toutes les personnes que lui suggèrent les collèges. Le cégep cumule ainsi l'autonomie et la reconnaissance étatique du diplôme.

D'autre part, avant de conclure que le cégep constitue une anomalie et une anarchie à faire disparaître, prenons pleinement conscience de ce que le cégep donne d'irremplaçable à la société québécoise.

Au crédit du cégep, il y a, par exemple, *ce qu'oublient la plupart des analystes*, un brassage social dont peu de sociétés démocratiques ont osé faire l'expérience. Ici, en effet, le collège, surtout dans son versant public, loge sous le *même toit* toutes celles et tous ceux qui sont parvenus à ce stade.

Pas de distinction de classes sociales, pas d'isolement des élites, pas de ghettos entre « manuels » et « grosses têtes », mais la cohabitation de toutes les perspectives et de toutes les origines.

Il en résulte, et nous commençons à peine à soupçonner que nous le devons en partie à nos collèges, une société « tricotée serrée », une collectivité où les stratifications sociales, qui survivront toujours, sont au moins réduites à un minimum.

Dans quelque temps, c'est-à-dire lorsque les leviers de commande auront fini de passer des gens formés par le cours classique aux générations formées par les cégeps, on constatera probablement que la cohésion sociale et l'égalité de chances entre tous ont beaucoup progressé. Cela mérite respect, mais cela échappe aux regards pressés.

Une telle institution doit, cependant, payer le prix de ses particularités et il n'est pas certain qu'elle le comprenne bien.

Alors, en effet, que le cégep est issu d'une époque à haute teneur démocratique, voilà que le même cégep s'insère maintenant dans une société axée sur la performance individuelle.

Le cégep a décidé, il y a 25 ans, d'ouvrir ses portes à tous et à toutes et il a réussi, de fait, à décupler le nombre de personnes inscrites aux études de cet ordre; on lui demande aujourd'hui de *garantir* que chacun et chacune de ses diplômés possède compétence et mérite confiance. Gros virage.

Existe-t-il une solution? Oui, mais elle passe par une évaluation infiniment plus fiable que tout ce qui existe. Évaluation des apprentissages, mais évaluation aussi des *enseignements*. Chaque cégep doit, en effet, pouvoir prouver sur la place publique qu'il dispense un enseignement de haut niveau et que la performance pédagogique de chaque professeur se situe à un niveau professionnel.

S'ils ne progressent pas dans la voie d'une évaluation crédible, les cégeps resteront à la merci de n'importe quelle évaluation biaisée et trompeuse. La preuve vient de nous en être offerte.

Le Soleil, 25-01-91

Un vieux cliché

LIBRE OPINION

Véronique Robert-Blanchard

L'auteur est étudiante à l'Université du Québec à Montréal

C'EST en tant qu'étudiante venant tout juste de quitter le cégep du Vieux-Montréal pour l'université que je désire exprimer ma stupéfaction au sujet du soi-disant « sondage » de *L'Actualité* sur les établissements d'enseignement collégiaux du Québec.

Les résultats de « l'étude » ne sont pas en eux-mêmes la cause de cette surprise puisqu'ils manquent totalement d'innovation, n'ayant fait que réaffirmer le vieux cliché, la rumeur élitiste voulant que les meilleurs bancs d'école soient ceux sur lesquels nos idoles nationales se sont assises jadis (mais auraient-elles pu s'asseoir ailleurs, à l'époque ?). L'aberration vient donc de l'idée du sondage elle-même, du fait évident qu'il s'agit là d'une bonne façon de mousser les ventes de la revue en cette période d'inscription au collège, du sensationnalisme informe qui s'y dégage et, bien sûr, des critères d'évaluation judicieusement choisis en fonction du but pré-établi, des résultats souhaités — et obtenus évidemment, le processus « d'expertise » assurant la victoire des préjugés avant que la partie ne soit jouée.

On pourrait mener une enquête identique, d'une façon aussi méthodique — et arbitraire — pour arriver à des résultats tout à fait différents si, par exemple, on ajoutait des catégories comme « activités artistiques », « intérêts culturels », « implication politique », « désir d'étudier » (en opposition au « devoir d'étudier »), « accessibilité aux non-voyants et aux malentendants », et j'en passe.

Qu'on étudie les collèges québécois afin que les étudiantes et les étudiants puissent choisir selon leurs besoins et attentes, d'accord, mais qu'on le fasse objectivement, honnêtement. Ainsi, coller la note de 0 % à la question « scolarité des enseignants et enseignantes » pour tous les cégeps où la réponse était « non disponible », ça sent le burlesque... A-t-on voulu insinuer qu'aucun de mes professeurs n'a déjà mis les pieds à l'école ? Et si je vous disais que le pire démagogue que j'ai rencontré est docteur diplômé d'un haut-lieu d'enseignement français... Si je vous disais que plusieurs de mes amis ayant fréquenté quelques écoles gagnantes du concours n'ont jamais entendu le nom de Platon dans leurs cours de philosophie... Et ce ne sont pas des cas isolés.

La réalité aura toujours prédance sur les sondages et mes amis de Bréboeuf, d'Édouard-Montpetit, de Jonquière, de Maisonneuve, de Granby, de Lionel-Groulx ou du Séminaire de Sherbrooke ne sont ni plus ni moins satisfaits que moi de leur passage au collège ; nous sommes également préparés pour l'université selon nos besoins et, en ce qui me concerne, les départements de lettres, de philosophie et d'histoire de l'art du cégep du Vieux-Montréal ont été pour moi d'une importance capitale.

La « médiocrité » des cégeps

Pourquoi depuis 25 ans on n'évalue plus rien dans les écoles ?

LIBRE OPINION

Pierre Desgroseilliers

Ex-directeur de cegep, l'auteur est avocat et conseiller en education

LA REVUE *Actualité* a eu le courage de présenter le palmarès de l'excellence des collèges québécois. Pour ceux qui ont participé à la création des collèges, y ont oeuvré par la [illegible] pendant de nombreuses années et qui ont vu la majorité de ces collèges sombrer peu à peu dans une léthargie [illegible] entretenue par le corporatisme syndical et une bureaucratie [illegible] sur la non-prise de décisions et le respect servile des normes, ce sondage n'indique que la pointe de l'iceberg...

Comment expliquer que la majorité des cégeps croupissent dans une moyenne tiède ou dans la médiocrité. La méthodologie de l'enquête, qui a choisi comme point d'entrée [illegible]

[illegible]

Comment expliquer que la majorité des cégeps croupissent dans une moyenne tiède ?

La sécurité avant tout

[illegible]

Un remède de cheval

[illegible]

[illegible] des enseignants du milieu collégial. Ainsi, les professeurs deviendraient de véritables professionnels avec un collège, un code d'éthique, ainsi qu'un comité de discipline traitant des cas flagrants d'incompétence et de manquements déontologiques des enseignants au niveau collégial. Évidemment, le financement des collèges serait effectué par la remise de subventions sous forme de bons aux parents qui auraient des enfants dans les institutions collégiales.

De plus, je nommerais dans chaque collège un protecteur du citoyen ainsi qu'un protecteur des consommateurs relevant directement de l'Assemblée nationale qui verraient à faire rapport sur la qualité du respect des droits et des besoins éducatifs des étudiants.

Les vaisseaux d'or

[illegible]

Presse électronique

910118 MONTREAL CBF 13:57 NOUVELLES

SIX COLLEGES SONT GAGNANTS DE L'ENQUETE DE L'ACTUALITE

Lecteur: *Six collèges privés se classent en tête d'une évaluation comparative portant sur 51 cégeps et collèges francophones du Québec. Cette étude choc publiée cette semaine dans la revue "l'Actualité" tente de remplir un vide.*

M. Laberge: *Les grands gagnants du palmares d'Actualité sont les collèges Brébeuf, l'Assomption, Grasset à Montréal, tandis que trois cégeps Bois de Boulogne, Jonquière et Rimouski se classent aussi parmi les dix premiers. Les moins cotés en revanche sont les cégeps André Laurendeau, celui du Vieux-Montréal ainsi que le cégep Lévis-Lauzon. Un classement basé surtout sur la qualité de l'encadrement pédagogique, tandis que les autres critères portaient sur les équipements, la qualité des enseignants ou la motivation des élèves. L'équipe de recherche admet que l'enquête va soulever des polémiques, surtout peut-être chez la douzaine de collèges les moins performants. Gérard Êthier professeur à l'école nationale de l'administration publique.*

Gérard Êthier: *Faudrait pas que la réaction fasse dire: ben c'est la faute de méthodologie ou c'est la faute des ministères, c'est la faute de tout le monde, faudrait que ils puissent dire: écoutez, ça nous envoie une image qui est négative, devant ça maintenant qu'est-ce qu'on fait pour renverser la vapeur.*

Laberge: *L'enquête nous apprend aussi que le facteur régional joue peu sur l'excellence ou la médiocrité, que 23 institutions n'ont aucune politique d'évaluation de leurs professeurs, et qu'un écart de 1 à 4 c'est (coupures) certains collèges, quant à l'importance attribuée au français. Monique Laberge, à Montréal. 18B*

30

910118 MONTREAL CBF 16:43 MONTREAL EXPRESS

CLASSEMENT DES COLLEGES PAR NIVEAU D'EXCELLENCE

ANIMATEUR: Gérard Gravel
REPORTER: Monique Laberge
INVITES: Gérard Ethier: Prof. ENAP
Yves Sansoucy: Prés. Fèd. des Cégeps

Gérard Gravel: Depuis le temps qu'on discute des mérites respectifs de l'école privée et de l'école publique, eh! bien voilà peut-être une étude ou une enquête qui va permettre d'y voir un peu plus clair. Monique Laberge je parle bien sûr de cet article, de cette enquête dont on trouve les résultats dans le dernier numéro de "L'Actualité" et on a voulu selon des...dex critères dont on pourra peut-être reparler là évaluer les 51 cégeps et collèges privés francophones qu'on retrouve au Québec.

Monique Laberge: Oui et je ne m'avancerai pas sur les mérites comparés (rire)

Gravel: (Rire) Non! Surtout pas!

Laberge: ...des...des collèges privés et des collèges publics parce que l'étude en elle-même est intéressante là-dessus dans le sens que bon les six collèges les plus cotés sont des collèges privés...e...on peut en nommer quelques uns, Brébeouf qui a la...la...la palme, le record d'excellence, des collèges comme Grasset, L'Assomption, mais il y a aussi des...des cégeps qui se classent fort bien et qui se classent même dans les dix premiers au niveau de la Province, il s'agit de Bois-de-Boulogne, des cégeps comme Jonquière par exemple et Rimouski, on voit donc par là que le...le facteur d'être dans une région qui n'est pas nécessairement une grande zone ur...urbaine, ben ça ne joue pas nécessairement sur l'excellence ou sur la médiocrité et puis d'autres en revanche malheureusement qui se classent bon dernier, il s'agit des cégeps André-Laurendeau, du Vieux-Montréal et Lévis-Lauzon.

Gravel: Alors il y a des cégeps donc des écoles publiques qui ont une bonne cote, mais quand même en tête de peloton des institutions privées. Est-ce que les défenseurs de l'école publique ne vont pas être tentés de remettre en question la méthodologie de l'étude? De dire peut-être que les critères qu'on a choisis ont favorisé les collèges privés?

Laberge: (Rire) C'est fort possible et même probable mais je vais quand même faire quelques remarques préliminaires, c'est que d'une part toutes les institutions se sont prêtées à un questionnaire qui est très élaboré, qui conce...qui comprend en tout 17 critères et un critère qu'on n'a pas retenu là ça c'est en passant, ce sont les notes des élèves et pour une raison assez simple c'est qu'elles sont très difficiles à comparer, étant donné qu'il n'existe pas au Québec de mécanismes d'évaluation comme un espèce d'examen national par matière où on pourrait somme toute voir le niveau d'excellence des collèges donc il existe à défaut de cela des collèges qui sont très bien cotés, on a déjà parlé souvent ici de fameuse cote "Z" que les universités considèrent pour l'admission des étudiants et la re...revue "Actualité" voulait en quelque sorte faire une recherche qui permette d'établir certains critères mesurables et si ça bénéficie semble-t-il d'abord (rire) aux collèges privés, eh! bien l'expert-conseil qui a participé à l'élaboration du questionnaire fait lui aussi des remarques là-dessus, il s'agit de M. Gérard Ethier qui est professeur à l'Ecole nationale d'administration publique et il dit que ça ne le surprend pas, pourquoi? Bon d'une part d'abord parce que les collèges privés font une sélection de leur clientèle mais aussi pour d'autres raisons et on écoute M. Ethier.

Gérard Ethier: Il ne faut pas se surprendre que les collèges privés puissent arriver en tête de liste. Ah! Il est sûr que la sélection peut aider, mais ce n'est pas la seule raison et gé...généralement ça on l'invoque trop facilement comme prétexte. Moi je pense que le...les collèges privés jouent le jeu de la conférence beaucoup plus que le domaine public et en jouant le jeu de la concurrence, il y a une pression au niveau de la performance. La deuxième chose, le souci des collèges privés est généralement plus orienté vers le...les disciplines de base, il ne s'éparpille un ensemble de do...d'activités qui généralement amène les étudiants à moins bien performer.

Gravel: Chose promise, chose due, on a parlé des critères, quels sont les fameux critères qui ont servi à évaluer ces différents collèges et cégeps?

Laberge: Ce qu'on a tenté de mesurer disons essentiellement c'est quatre choses, on a regardé la qualité de l'équipement des collèges mais ça ça ne comptait pas pour beaucoup, pour environ 10 p. cent des points si on le met comme ça, on a essayé aussi de regarder la motivation des élèves, la qualité du corps enseignant et surtout ça ça comptait pour 50 p. cent de l'évaluation la qualité de l'encadrement pédagogique. Bon tout ça c'est des grandes têtes de chapitre, je vais vous donner un exemple de ce que ça veut dire pour les chercheurs d'"Actualité", la qualité de l'encadrement pé...pédagogique, parce qu'il faut qu'on mesure des choses mesurables, alors on a regardé par exemple est-ce que les collèges ont une politique du français? Est-ce qu'ils ont des mesures spéciales d'appoint pour aider les élèves faibles? Est-ce que par exemple ils ont des examens ou pas? Est-ce qu'ils privilégient les groupes stables pour les jeunes de 17 ans là changer de groupe à chaque matière, ça fait que dans la même semaine vous voyez 250 personnes et...et dix ou 12 profs, bon c'est des choses comme ça qu'on a tenté de mesurer et de comparer, et donc l'étude est assez intéressante là-dessus, on va en reparler sans doute la semaine prochaine, j'ai essayé aujourd'hui d'avoir des premières réactions à cet article de "L'Actualité" qui va certainement provoquer des vagues...

Gravel: ...oui! On le soupçonne oui!

Laberge: Oui malheureusement il est arrivé dans les kiosques aujourd'hui donc peu de gens ont eu l'étude en main, j'ai quand même rejoint M. Yves Sansoucy qui est président de la Fédération des cégeps, M. Sansoucy dit qu'il n'est pas à priori contre une recherche qui tente ainsi d'évaluer les collèges, c'est déjà ça, mais il a quand même certaines réserves, on écoute ses premiers commentaires.

Yves Sansoucy: Qu'on en arrive à évaluer la performance d'un service public comme le collégial ou des services offerts disons dans l'éducation, nous en...on est d'accord avec ça. Ce qu'il faut regarder de plus près ce sont les critères qu'on utilise et les méthodes qu'on utilise et là-dessus et à première vue je peux vous dire que on y voit des défaillances là.

Gravel: Yves Sansoucy président de la Fédération des cégeps, on peut croire que quand on aura lu l'article, il y aura sans doute d'autres réactions?

Laberge: Oui beaucoup de gens qui vont regarder de très près la méthodologie de cette enquête.

Gravel: Merci beaucoup Monique Laberge! 18B

30

14SSES

910122 QUEBEC CITF-FM 8:40 COM. LAURENT LAPLANTE

ETUDE SUR L'EVALUATION DES CEGEPS.

Pierre Gingras: *Laurent Laplante, l'évaluation de nos cegeps selon le magazine Actualité.*

Laurent Laplante: *Bon premièrement c'est pas une mauvaise chose à mes yeux qu'on évalue les cegeps comme on devrait évaluer à peu près toutes les institutions d'enseignement, à condition que la méthode d'évaluation tienne debout. Je regarde les critères qui ont été retenus, on parle d'équipement, ça compte pour 10 points; motivation des étudiants, ça compte pour 15 points; qualité du corps enseignant, ça compte pour 25 et l'encadrement pédagogique la moitié des points, 50 points. Et là, après ça vous classez chacun des cegeps avec des résultats assez bizarroïdes quant à moi, parce qu'y a des trucs là-dedans qui sont pas faciles à évaluer. Motivation des étudiants, vous évaluez ça comment? Et d'ailleurs y a quelque chose qui a été étudiée longuement aux Etats-Unis par le Brooklyn Institute en particulier qui a fait des études sur 160 quelques maisons d'enseignement et qui aboutit, c'est toutes des études différentes, et qui aboutit à dire ceci: le facteur le plus important, le plus important, c'est l'harmonie entre la direction et le personnel enseignant, c'est vraiment ça la clé qui fait qu'une institution donne du rendement ou ne donne pas de rendement. Et ce qui est très bizarre puis ce qui peut faire sursauter des syndiqués de l'enseignement ici, le nombre d'années d'enseignement et le nombre d'années d'études du personnel enseignant pas pertinent. Que vous ayez, ça prend un minimum évidemment, mais que vous ayez un troisième doctorat ça ne vous rend pas meilleur prof. et que vous ayez 22 ans d'enseignement plutôt que 4, ça ne fait pas de vous un enseignant qui performe mieux, mais on est payé sur cette base-là, mais ce que les études américaines démontrent c'est qu'y a pas pertinence, ces deux facteurs-là ça met de l'ordre dans la convention collective, mais ça ne change pas la qualité de l'enseignant, alors quand on vous dit qualité du corps enseignant 25%, j'aimerais savoir sur quoi on se base. Est-ce que c'est sur les diplômes, sur les années d'études, ce genre d'argument-là, quant à moi ne vaut à peu près rien et quand vous regardez Lévis-Lauzon qui est probablement le cegep le plus avancé du côté robotique, du côté informatique, toutes les technologies modernes et avec un personnel que.. que je rencontre et qui est motivé, j'ai de la difficulté à croire..*

Gingras: *Se classe où?*

Laplante: *A peu près dernier.*

Gingras: *Ah bon.*

Laplante: *L'oncle Laurent ne pas comprendre. C'est pas la première fois. 22B*

ARTICLE DE L'ACTUALITE SUR LES COLLEGES DU QUEBEC

Animateur: André Arthur
Invité: *Fernand Boucher Université de Montréal*

André Arthur: *Lorsque le magazine Atualité arrive dans les kiosques, cette semaine, il vous présente en première page l'annonce d'une enquête, soigneuse, menée au long des derniers mois, avec des précautions qui semblent honorables, le classement général des cégeps du Québec, les bons, les mauvais et les pas très... pas très... recommandables. Y a des bons cégeps, y a des bons collèges, y a des mauvais cégeps, y a des mauvais collèges. ...Je m'excuse de vous surprendre avec quelque chose qui dans la vie est tout à fait simple, y a des bons puis des moins bons. Y en a qui travaille fort, y en a qui travaille moins. Y en a qui réussisse, y en a qui ne réussisse pas. Y en a qui font leur possible, y en a qui le font pas. Y en a qui sont bien équipés, y en a qui ne le sont pas. Sauf que... au moment où on livre aux gens qui écoutent la radio et qui lisent les journaux ces informations-là, y arrive deux choses. Du côté du monde des cégeps, la panique, on a été incapable, au cours des dernières heures de parler à quelqu'un qui pouvait parler en leur nom. Ils sont tous en réunion. Et de quoi vous pensez qu'ils parlent? De l'étude du magazine "Actualité". Chez les... ceux qui sont bien cotés c'est la... la gloire, chez ceux qui sont mal cotés, évidemment l'enquête est toute croche. Mais la chose qu'on s'aperçoit aussi quand on y pense, c'est que ceux qui sont à l'autre bout de la... du moulin à saucisses de l'enseignement, les universités qui reçoivent les finissants de cégeps, eux, ça fait longtemps qu'ils avaient leur propre idée sur la valeur relative des collèges et des cégeps. En ligne, le directeur des admissions à l'Université de Montréal, monsieur Fernand Boucher, bonjour monsieur Boucher.*

Fernand Boucher: *Bonjour monsieur Arthur.*

Arthur: *Première réaction quand vous entendez parler de l'étude du magazine "Actualité", oublions un peu le contenu de l'étude, mais le fait que l'étude existe, est-ce que vous pensez que c'est une bonne idée?*

Boucher: *Je pense bien sûr que c'est une bonne idée qu'il y ait des... qu'on réalise des études... pour établir la valeur respective des établissements. Ça je pense que ça ne fait aucun doute, et ça fait longtemps que ça aurait dû être, je pense, fait et réalisé.*

Arthur: *Vous autres à l'université et dans les universités du Québec en général, ça fait un bout de temps que vous aviez votre petite idée sur le classement des collèges?*

Boucher: *Ben j'ai...d'abord j'aimerais vous préciser que je ne suis pas autorisé à vous dire si toutes les universités ont leur idée à ce sujet-là. L'Université de Montréal n'avait pas d'idée préconçue, toute faite non plus en la matière... antérieurement, ça ne fait qu'un an seulement qu'on a mis au point un système... d'évaluation, que nous utilisons dans le processus... d'admission et de... pas de façon... secrète, pas de façon cachée, parce que les données que nous utilisons sont connues des établissements de niveau collégial. Ils sont connus des étudiants et... y a donc... on le fait de façon relativement ouverte pour corriger des iniquités... entre les établissements, compte tenu justement qu'il n'y a pas de système d'évaluation en place, qui nous permettrait de désapprécier le plus exactement possible.*

Arthur: *Êtes-vous en train de nous dire, dans votre langage poli, d'administrateur universitaire, que vous êtes en train de vivre l'an 1 de l'après cote R?*

Boucher: Bon d'abord, si je vous...je corrigerais en disant que ce n'est pas l'après cote Z. La cote Z, elle est toujours en place, elle est toujours en vigueur. ...J'étais...j'étais je dirais sur les rangs lorsqu'on l'a implantée, en 1977, nous continuons à l'utiliser, cependant nous la corrigeons. Parce que nous savons pourquoi nous l'avons implantée, nous l'avons implantée pour corriger des inéquités dans les systèmes de notation, et la cote Z remplie ces bons offices de ce point de vue là, mais elle ne corrige pas toutes les injustices, toutes les inégalités. Une de ces inégalités étant justement qu'il y a des différences de rendement à l'université, entre les finissants des différents collèges, en fonction du programme réalisé au collège, et donc nous maintenant nous introduisons un système donc, à l'ordre...par dessus la cote Z, qui tient compte de la cote Z mais qui la corrige pour tenir compte donc de ces différences que nous observons à l'université.

Arthur: Le classement général auquel arrivent les recherchistes du magazine l'Actualité, est-ce que par rapport à vos premières observations, à l'université, y a des grandes différences ou si les premiers chez eux sont les premiers chez vous?

Boucher: Y a des différences. Y a des... y a des similitudes mais y a aussi de... de grandes différences, et je pense qu'on peut les attribuer à plusieurs facteurs. D'abord, en ce qui concerne l'étude d'Actualité, elle porte sur à peu près tous les établissements, alors que nous à l'Université de Montréal, le genre d'étude que nous pouvons réaliser ce n'est qu'auprès des finissants qui viennent à l'Université de Montréal, donc auprès d'une population plus restreinte, et vous comprendrez tout de suite que lorsqu'il s'agit d'étudiants qui viennent de régions éloignées, que ce soit même de Québec, que ce soit de la Gaspésie, Côte-Nord etc, nous avons peu de finissants, donc nous ne pouvons tirer peu de conclusions de ce point de vue-là.

Arthur: On comprend ça. Est-ce que Brébeuf reste quand même, selon vous, le collège le plus fort, le plus... le mieux là, par rapport à l'évaluation que vous avez de vos étudiants?

Boucher: Brébeuf reste un établissement qui nous fournit donc des étudiants qui performent très bien à l'université, et j'ajouterais que c'est variable cependant selon les programmes de formation pris à l'intérieur même du collège Brébeuf.

Arthur: D'accord.

Boucher: Y a des pro...c'est une donnée, je pense, très importante, y a des programmes qui sont plus... des programmes de niveau collégial qui sont plus sélectifs que d'autres et qui donnent aussi des formations différentes, et par conséquent on doit s'attendre, et on n'est pas étonné de constater qu'il y a des différences après le rendement. Donc, on peut dire que bien sûr le collège Brébeuf est bien sûr un bon établissement, mais il y a des différences entre les disciplines, entre les programmes de formation donnés par le collège.

Arthur: Est-ce qu'on aurait raison d'interpréter le classement de l'Actualité et son résultat surtout, comme étant parmi les réalités que ça nous permet de connaître c'est que, les étudiants sont peut-être mieux préparés à affronter l'université quand ils sortent d'une institution collégiale privée?

Boucher: ...Je nuancerais ce propos, parce que dans l'étude... et ce qui fait sa principale différence par rapport à nos propres travaux, c'est que nous... on pense qu'il y a une donnée importante là-dedans, c'est la qualité aussi des étudiants que vous avez retenue au point de départ. Vous vous êtes familier sans doute avec la notion des collèges de 1er, 2ième et 3ième tour. Y a déjà une différence, je pense, entre les établissements et c'est vrai aussi par rapport du public au privé, y a des

différences lorsqu'on recrute d'abord et avant tout des étudiants déjà très performants du secondaire. Faudrait pas s'étonner donc d'obtenir... d'après coup, des performances différentes, mais ça serait pas la seule donnée, je pense qu'on doit aussi reconnaître d'autre part que... la qualité de l'encadrement qu'on va donner après coup, les contenus de programmes et la qualité de l'encadrement vont donner des résultats aussi... qui vont avoir un impact sur le rendement à l'université. Les données que...à notre disposition et qui portent sur et strictement le rendement à l'université, ne permettent pas de dire ou de pointer de façon certaine, si c'est la qualité des étudiants ou si c'est la qualité de l'encadrement ou si c'est la qualité de si ou de cela, je constate simplement qu'il y a des différences à l'université, mais que cette différence, ces différences ne sont pas toutes en faveur des établissements privés. J'aimerais, je pense, vous dire une telle chose. Y a beaucoup, y a de la similitude entre les comportements qu'on observe entre les collèges privés, on observe la même variabilité ou la même gamme de comportements dans les collèges... publics, et les deux se comparent bien sous l'angle de la qualité du rendement à l'université.

Arthur: Ceux qui se rendent à l'université sont tout à fait comparables, ce que l'on ne peut pas mesurer avec vous, c'est ceux qui sont tombés en chemin, parce qu'ils sortaient d'un collège faible?

Boucher: Et bien écoutes, ceux qui viennent d'un collège faible sont des étudiants dits faibles d'ailleurs, sont peut-être des étudiants que nous avons à l'université. Il ne faudrait pas imaginer qu'on admet les étudiants, que les meilleurs étudiants de la province, bien qu'on le souhaite énormément.

Arthur: Faites pas de détour.

Boucher: Mais on admet...

Arthur: Vous faites pas de détour pour aller chercher les pas bons quand même hein?

Boucher: (inaudible)

Arthur: Y a encore des examens pour entrer chez vous de temps en temps?

Boucher: Y a pas d'examens d'admission pour rentrer dans les programmes non-contingentés. Dans les programmes non-contingentés on donne la chance au coureur, et bien sûr là on a plus de latitude, on ne choisit pas nécessairement les meilleurs étudiants, on leur donne la chance de s'essayer dans les programmes, parce que le programme est capable d'absorber une clientèle plus grande, et ça c'est jusqu'à un certain point, parce que de plus en plus dans les différentes facultés, même dans les programmes non-contingentés on... veut mettre la pédale douce sur les dossiers d'étudiants les plus faibles.

Arthur: À quand la même chose pour les universités et les facultés universitaires? Un bon test général, un bon "Consumer report"?

Boucher: ...C'est...(rire) c'est peut-être un souhait que certains peuvent formuler, ...remarques que dans les établissements universitaires nous avons déjà, nous sommes déjà soumis à de l'évaluation. Ici à l'interne, les unités tant académiques que les services sont des..font déjà l'objet d'évaluation à l'aide de personnes à la fois de et du milieu puis des personnes de l'extérieur, je vous ferai reconnaître...aussi remarquer également que les facultés sont soumises à des jugements qui viennent d'organismes extérieurs à l'université, parfois même extérieur à la province ou au pays, ce qu'on appelle les organismes qui accordent des accréditations. Alors y a des processus d'évaluation en cours qui sont peut-être pas publiés cependant dans des... dans des revues... célèbres.

Arthur: Merci beaucoup monsieur.

Boucher: Je vous en prie.

Arthur: Monsieur Fernand Boucher est le directeur des admissions à l'Université de Montréal. 22'

2480
910122 CHICOUTIMI CBJ 17:00 "RADIOJOURNAL"

SUJET: "ACTUALITE" vs CEGEP

ALAIN AUDET: La revue "Actualité" publie dans sa dernière édition un classement de 31 collèges du Québec. Les Cégeps de la région se placent au neuvième rang pour le meilleur et en trente et unième position pour le moins performant. Cette enquête est accueillie par le Conseil des Collèges avec une certaine méfiance. Michel Gagné en parle en compagnie du président du Conseil des Collèges, M. Yvon Morin

YVON MORIN: Les collèges, depuis au moins une dizaine d'années, dix-quinze ans, sont fortement préoccupés par l'évaluation, par la possibilité de garantir la qualité qu'ils donnent, garantir les diplômes, avec une préoccupation qu'on va trouver ça depuis les années 75, 77, 78. Et même lorsqu'on a créé le Conseil des Collèges en 1979, on a créé à l'intérieur du Conseil des Collèges une commission de l'évaluation

MICHEL GAGNE: Mais M. Morin ce que vous dites c'est que pour les collèges, ce qui prime c'est la commission d'évaluation, que le classement que fait la revue "Actualité" n'est pas quand même pour vous un bon indicateur

MORIN: C'est un peu plus complexe que le choix de quelques indicateurs pour évaluer tout un établissement

GAGNE: Et les résultats de cette fameuse commission d'évaluation ne sont jamais quand même publiés aussi largement que l'enquête menée par la revue "L'Actualité". Et cette enquête là quand même, on peut pas nier que ce soit quand même de bons indicateurs puisque l'ensemble, la grande majorité des collèges se sont soumis à ce petit exercice là

MORIN: Oui bien sur que les collèges ne savaient probablement pas quel serait le traitement qu'on en ferait. C'est une chose que d'abord là première chose, il faut bien choisir, il faut choisir les bons indicateurs. Bon je vous dis pas que dans la liste qui est là, il y a des indicateurs qui sont bons

GAGNE: Au niveau de l'encadrement pédagogique, l'enseignement, le pourcentage des élèves, l'équipement c'est quand même des critères fort importants tout ça

MORIN: C'est des critères fort importants. Mais sauf... il y a mille façon de traiter les critères et les indicateurs

GAGNE: Est-ce que vous dites en réalité que vous prenez ça, l'enquête de la revue "Actualité" avec certaines bémols et c'est ça...

MORIN: Ah beaucoup, beaucoup de bémols là dessus c'est bien évident qu'il faut, il faut aussi questionner la méthodologie. C'est clair que les collèges ont répondu. Vous demandez à un collège: quel est le pourcentage des élèves que vous avez à temps partiel ? Bon, alors ça c'est une donnée objective. Mais si les enquêteurs disent que plus vous avez d'élèves à temps partiel, moins votre collège est bon. Possible que vous ayez beaucoup d'adultes qui suivent des cours, c'est pas prouvé ça que ce soit un indicateur qui prouve, qui dit que votre collège est moins bon

GAGNE: L'enquête de la revue "Actualité" nous place dans les cinq premières quand même positions, cinq collèges privés. Est-ce que ça vous suggère pas quand même une certaine réalité, une certaine analyse, de voir que les collèges privés devancent quand même en très grand nombre les collèges publics

MORIN: Ce que je dis là dessus, tout dépend des indicateurs qui ont été choisis. Tout va dépendre de la méthodologie que vous allez prendre. Mais je ne dis pas que le travail qui a été fait par l'"Actualité" est un travail inutile là. Les collèges auront de plus en plus, et ça ils le savent et puis ils devront le savoir, à rendre des comptes publics

GAGNE: M. Morin je voudrais peut être vous soumettre un petit exercice. Vous êtes un étudiant du secondaire, vous avez à choisir vous un collège pour l'an prochain. Vous regardez la revue l'"Actualité" et vous voyez ces classements là. Comment vous réagiriez à ce moment là vous si vous étiez un étudiant après faire son choix, et sachant très bien qu'à l'Université on tient compte aussi beaucoup de ce genre de classement là. Est-ce que ça serait pas quand même pour vous un bon indicateur, malgré le fait que vous ajoutiez quand même certaines réticences à la crédibilité de cet article là ?

l'étudiant lui il ne vit pas sur une île, hein, alors il connaît des amis, il connaît des gens qui sont allés dans tel collège, prenons l'hypothèse qu'il est allé au Cégep de Chicoutimi. Il connaît des gens qui ont très bien performé, il sait qu'il peut faire là d'excellentes études si il est motivé. Ça il y a pas d'erreur. Je connais moi des gens de St-Félicien qui ont fait des études extrêmement brillantes et puis actuellement dans les universités qui brillent partout, bon. On pourrait vous dire comme étudiant, si vous apportez de l'importance à ça il faut absolument pas que j'aille dans les collèges qui sont en jaune dans la liste, parce que c'est le prix citron. Il y a pas un étudiant, je pense pas qu'il y ait un étudiant qui arrive puis il dit; bon je pourrais pas faire d'études brillantes, s'ils perdent pas leur temps dans les collèges. Je ne sais pas si ça peut avoir une forte influence sur les collèges

GAGNE: Mais est-ce que vous croyez que dans une région comme le Saguenay-Lac St-Jean ce classement là est quand même peu problématique parce que bon, il y a quand même une clientèle assez... un secteur assez formé. Les gens bon de Chicoutimi vont à Chicoutimi, ceux de Jonquière vont à Jonquière et Alma la même chose. Et que dans ces secteurs là où ces classements là jouent très peu. C'est d'avantage dans les grands centres comme Québec ou Montréal où là finalement il y a une plus grande concurrence, que ce genre de classement là peut influencer

MORIN: Oui, ça peut avoir une influence. Mais ça faudrait demander aussi aux collèges. Parce que c'est évident que ça va être une occasion de réflexion pour les collège

GAGNE: M. Morin, en terminant, qu'est-ce qu'on doit retenir de ce classement que présente l'"Actualité" des collèges au Québec ?

MORIN: Il faut retenir que les collèges sont interrogés sur l'évaluation des services évidemment

GAGNE: Alors M. Yvon Morin, président du Conseil des Collèges, je vous remercie beaucoup.

30

TEXTE: 138 lignes B REF: 402414

23 janvier 1991

ENQUETE DE L'ACTUALITE EST CRITIQUEE PAR LES INSTITUTIONS

Luc Lapierre: *Une enquête menée par la revue "L'Actualité" auprès de 51 collèges du Québec, provoque le mécontentement de plusieurs directions d'institutions ainsi que de la Fédération nationale des enseignants et enseignantes. Ce sondage a permis d'établir un palmares des collèges selon leurs qualités.*

Isabelle Richer: *L'enquête tient compte de quatre critères principaux, la qualité de l'équipement, la motivation des élèves, la qualité du corps professoral et celle de l'encadrement pédagogique. Et c'est par le biais d'un questionnaire envoyé aux 51 cégeps de la province, que l'Actualité a recueilli ces données et a produit un classement, dans lequel le Cégep du Vieux Montréal figure dernier.*

Luce Goerlach: *Le fait qu'on est outré aussi c'est que... nous avons plusieurs programmes au Cégep et nous sommes fiers des programmes que nous avons, nous en avons des programmes généraux et des programmes professionnels. Et vous conviendrez avec moi que... ça n'apparait pas du tout dans l'article.*

Richer: *Mme Goerlach dénonce cette enquête. La clientèle du Vieux Montréal est composée en grande partie d'étudiants à temps partiel qui travaillent. Ce critère est considéré comme un obstacle à la performance dans le sondage, ce qui choque la directrice du Cégep.*

Goerlach: *Et donc la formation qu'ils ont acquises est une formation qui est diversifiée et qui est importante, et qui est surtout intégrée, je pense. Donc par rapport à ce que...à ce qu'ils acquièrent dans l'expérience de travail et au plan académique ici, ils ont appris à intégrer les deux, puis je pense que c'est important.*

Richer: *Par ailleurs au collège Jean-de-Bréboeuf qui se retrouve en tête de liste, on est flatté.*

J. Richard: *C'est évident que ça... ça nous donne un bon velours, c'est... ça fait du bien. ...Il ne faut pas non plus s'en orgueillir, parce que il va en avoir d'autres classements, ça c'est un premier... y a peut-être une chose qui... qui confirme ce qu'on savait, ce qu'on veut être puis ce qu'on est, c'est qu'on est dans le peloton de tête.*

Richer: *Des quinze premiers cégeps au classement, onze sont privés. La direction de Jean-de-Bréboeuf avance une explication.*

Richard: *Étant presque privé, nous sommes un collège... de petite taille. Nous sommes 1 300 élèves. Un collège à dimension plus humaine. Alors et... tout s'ensuit.... l'implication des professeurs, l'implication des professionnels qui travaillent auprès des élèves.*

Richer: *De son côté, la Fédération nationale des enseignants et des enseignantes du Québec s'interroge sérieusement sur les objectifs poursuivis par la revue. Elle considère que l'enquête ressemble davantage à une vaste entreprise de marketing. Isabelle Richer, Le Grand Journal. 22*

caisse, chartier

910123 TELEMEDIA 11:55 L'INFORMATEUR

CLASSEMENT DES COLLEGES

ANIMATEUR: André Arthur
INVITE: Y. Sansoucy: Prés. Fed. des cégeps

André Arthur: Les organismes qui s'intéressent aux consommateurs, "Consumer report" par exemple, cette revue américaine remarquable qui ne se trompe à peu près jamais et qui ne permet pas aux compagnies de se servir de ses tests pour faire de la publicité, s'affairent à renseigner les consommateurs sur la qualité des choses qui leurs sont offertes. On va vous dire en détails quel climatiseur est meilleur que quel autre, on va vous dire en détails quelle voiture convient mieux à tel besoin et voilà que la revue "L'Actualité" cette semaine présente le palmarès des collèges. 51 collèges québécois par ordre d'excellence, quand aux professeurs, quand à l'encadrement, quand au corps étudiant et quand à la qualité de l'équipement. S'iil y a une conclusion qu'on peut tirer par un rapide coup d'oeil sur le palmarès c'est que la majorité des très bons sont privés et la majorité des très mauvais sont publics. Vous ne pensiez pas que chez les cégeps on allait laisser passer l'affront sans répliquer. En ligne le président de la Fédération des cégeps du Québec, M. Yves Sansoucy, bonjour Monsieur!

Yves Sansoucy: Bonjour Monsieur!

Arthur: Votre réaction qu'est-ce que c'est?

Sansoucy: Ma première réactions c'est tout d'abord l'étonnement, nous avions accepté de collaborer à...à la revue "Actualité" parce qu'on pense qu'il est bon que le public soit informé sur la réalité des collèges, on s'attendait à un article de fond qui aurait dit par exemple "bon de façon générale, voici ce qui se passe" et le résultat est nominatif. On dit "bon ben tel collège est pas bon et tel collège est...et tel collège est même médiocre" par rapport aux critères qui ont été utilisés. Alors nous ce qu'on reproche à "L'Actualité" c'est sa méthodologie et c'est l'utilisation, le poids relatif qu'ils ont...qu'ils ont utilisé dans...pour certains critères. Par exemple on dit dans l'article que le taux de "diplômation" des collèges est de 30 p. cent, c'est faux c'est 65 p. cent et non seulement cela est faux mais on l'utilise à deux endroits dans le...dans l'article ce qui donne à ce...à ce critère un poids relatif de 22 p. cent, alors vous imaginez bien que ce seul critère-là peut faire changer le résultat de façon très importante.

Arthur: Le...la revue affirme dans sa méthodologie avoir consulté les représentants des collèges et des cégeps, les avoir rencontrés, avoir corrigé son enquête en cours...en cours de route pour répondre à leurs commentaires, est-ce que cela est vrai?

Sansoucy: Oui! C'est très vrai, d'ailleurs lorsque les directeurs des services pédagogiques des collèges ont reçu le questionnaire de "L'Actualité" bon c'est...c'est bien évident que les gens étaient craintifs un petit peu, dire bon ben qu'est-ce qu'on va faire avec ça? Et la Fédération des cégeps qui regroupe tout les cégeps privés...publics du collè...du Québec a donc pris contact avec "L'Actualité", nous avons rencontré, nous avons tenté de...de...de...d'aider au niveau de la rédaction du questionnaire et ça s'est terminé là mais probablement qu'on a été naïf, mais si on avait su que on allait les classer en les nommant, je ne...je ne suis pas sûr qu'on aurait collaboré.

Arthur: Est...

Sansoucy: ...je peux vous dire que ce qui se passe ailleurs et surtout aux Etats-Unis, vous avez fait mention dans...à l'entrée de votre émission que...qu'il se passe des choses dans le domaine de la consommation et que les consommateurs ont le droit de savoir, nous sommes tout à fait d'accord avec ça et quand...quand on...on veut évaluer l'enseignement et surtout la qualité de l'enseignement, il faut le faire par programme et il faut le faire avec un certain nombre d'indicateurs de performance et ça c'est pas...c'est pas fait dans la...dans la revue. Par exemple...

Arthur: ...est-ce que vous êtes pas un peu comme certains de vos étudiants quand ils pochent un examen ..ils disent que les questions étaient mal posées?

Sansoucy: Non je ne pense pas, je pense que les...les dirigeants de collège (rire) sont probablement plus matures que ça, nous disons oui il faut évaluer, nous sommes tout à fait d'accord, d'ailleurs c'est malheureux que ça arrive à ce temps ici parce que nous so...nous avons une entente de principe avec la Conférence des recteurs des universités, ben on veut réfléchir sur cette question-là, on serait prêt nous à s'asseoir au sein d'un organisme neutre, avoir un siège seulement s'il le faut et procéder par exemple à des évaluations de programmes et non pas de collèges. Si...pour évaluer un collège globalement imaginez-vous on prend un collège privé pis j'ai rien contre l'enseignement privé là, je vous le dis tout de suite, on prend un...un collège privé, on le compare à un collège où il y a de l'enseignement professionnel. Alors si on mesure l'intérêt des...des...la...la qualité des enseignants par les doctorats ou les maîtrises, ben dans l'enseignement professionnel pour enseigner la denturologie et l'orthèse visuelle, il n'y a pas besoin de don..de doctorat pis non seulement ça il ne s'en donne pas, alors vous comprendrez que c'est à ce niveau-là qu'on n'est pas content. On dit imaginez le...le...l'employeur qui va recevoir en entrevue un élève qui provient d'un collège qualifié de médiocre par "L'Actualité", eh! Bien je pense que ça va faire un tort irréparable au...(rire) au collège mais aux élèves et aux enseignants, c'est très démotivant...

Arthur: ...est-ce que c'est vrai que "L'Actualité" dit "nous avons communiqué", pardon, "les critères retenus touchent l'ensemble de l'organisation scolaire donc autant les programmes de formation générale que les programmes de formation technique, mais quand il s'agissait de comparer les élèves ou le rendement des collèges, la "diplômation" nous nous en sommes tenu aux élèves inscrits en formation générale, la seule partie commune à tout les collèges", alors?

Sansoucy: C'est vrai pour la "diplômation", c'est pas vrai pour la scolarité des enseignants. L'exemple que je vous donnais, c'était sur la scolarité des enseignants. C'est vrai que lorsque ils ont fait le...ils ont calculé le taux de "diplômation" c'était au niveau général, mais là ils se sont trompés, pourquoi ils se sont trompés? Je ne le sais pas, ils ne nous ont pas consulté sur le...avant d'écrire l'article.

Arthur: Ok! Donc c'est pas le syndrome de Michel Bergeron quand il perdait des "games" c'était toujours la faute de l'arbitre ça là?

Sansoucy: Ah! Absolument pas, nous on dit écoutez c'est vrai que "L'Actualité" a le mérite de susciter un...un débat de fond sur la qualité de l'enseignement au...au Québec de façon générale parce que c'est sûr que ça nous amène à poser toutes sortes de questions sur la préparation qu'ont les élèves lorsqu'ils arrivent au cégep, celle que...sur la valeur ajoutée des cégeps lorsque l'élève va à l'université, nous on est d'accord avec ça et on pense qu'il est temps au Ca...au Québec qu'on s'interroge sur cette question-là parce qu'il y a beaucoup d'investissements, il y a 800 000 000$ par année dans les cégeps, alors je pense qu'il faut que les cégeps rendent des comptes et nous sommes tout à fait d'accord mais on ne veut pas le faire n'importe comment.

Arthur: Ok! Mais si les...les mêmes critères pas parfaits ont été appliqués de la même façon imparfaite à l'ensemble des collèges, est-ce que ça ne veut pas dire que même si c'est pas absolu, l'ordre entre le meilleur et

le moins pi...et le pire pourrait peut-être se ressembler, la journée où on aura fait l'enquête parfaite?

Sansoucy: Je ne...je ne crois pas parce que par exemple...

Arthur: ...est-ce qu'il y a des victimes dans la liste que vous pourriez nous indiquer? Des...des collèges qui ont été particulièrement injustement traités là-dedans?

Sansoucy: Je ne me souviens pas des noms mais on m'a dit et je l'ai mentionné, je sors d'une conférence de presse où je mentionnais par exemple qu'un collège met 200 ordinateurs à la disposition de ses élèves pour les travaux personnels, les travaux...c'est-à-dire les travaux là personnels mais au collège là et on n'en a pas tenu compte, le collège dit ben moi j'ai "0" en équipement, qu'est-ce que c'est cette affaire-là? Par exemple on utilise le critère des bibliothèques, est-ce que c'est impor...est-ce que c'est important le nombre de volumes ou le taux d'utilisation des volumes et l'espace mis à la disposition des élèves pour les consulter? Alors voyez-vous il est vrai que on peut prendre...on peut prendre des critères et les...leur donner une pondération différente et on aurait un résultat différent. Ce qu'on dit nous c'est que lorsqu'on se...se mêle de faire une enquête qui va por...qui va...qui aura comme "output" un jugement de valeur, il faut absolument que la rigueur scientifique y soit et on conteste cette rigueur-là. On ne dit pas que on ne veut pas se faire évaluer, loin de là.

Arthur: Quand est-ce que vous allez le faire vous-mêmes pour nous donner une idée du résultat que vous souhaitez?

Sansoucy: Nous avons eu une première rencontre là-dessus (rire) et c'est sûr que au moment où vous me posez la question, j'en suis limité à vous dire que j'ai des bonnes intentions, pis que j'ai pas de preuve de ce que j'avance, mais malheureusement c'est ça, c'est la réalité.

Arthur: Est-ce que les mauvais cégeps vont quand même payer leurs cotisations à la Fédération des cégeps quand vous aurez dit qu'ils ne sont pas bons?

Sansoucy: Je pense moi qu'il n'y a pas de mauvais cégeps Monsieur Arthur (rire)

Arthur: Monsieur Sansoucy comment pouvez-vous dire une chose pareille? On les connaît les trous, vous les connaissez les trous. C'est pas parce qu'ils payent une partie de votre salaire que vous devez les protéger, Monsieur Sansoucy!

Sansoucy: AH! ben je vais vous dire...d'abord moi je suis directeur général d'un collège alors je ne suis pas à temps plein à la Fédération pis je ne suis pas payé pour faire ce que je fais donc c'est pas (rire) c'est pas les autres collèges qui payent mon salaire, c'est mon collège et quand vous dites il y a des trous, je dirais oui il y en a des trous dans chacun des collèges. Alors il y a des collèges qui au cours des années se sont mis...ont été mis en vedette un petit peu plus que les autres, pourquoi? Je ne le sais pas, au moment où il y avait la contestation dans les...dans les vieilles années, moi je travaillais au Cégep du Vieux-Montréal donc à tout les jours il y avait quelque chose au Vieux-Montréal mais quand il se passait les mêmes choses dans d'autres collèges, souvent c'était pas rapporté par la presse parce que...

Arthur: ...à Montréal c'est le Vieux-Montréal, à Québec c'est Limoilou.

Sansoucy: Hum! Hum!

Arthur: Bon! Et on les connaît les cé...les...les collèges où les prof...

Sansoucy: ...ben moi je peux vous di...

Arthur: ...on les connaît les collèges où les professeurs font sortir les enfants quand il y a une manifestation organisée, on les connaît, vous les connaissez...

Sansoucy: (rire)

Arthur: ...vous êtes parti de un pour aller dans un autre Monsieur!

...

Sansoucy: Mais quand vous dites "on" les connait les collèges, vous avez une...une perception de la réalité, moi je peux vous dire pour avoir passé les 20 dernières années de ma vie dans des collèges qu'il y a des collèges qui actuellement ont une mauvaise réputation, mais ils sont très réputés au sein de l'entreprise et...et des...et de l'industrie pour la qualité des étudiants qui vont sortir par exemple en génie civil. Au Cégep du Vieux-Montréal qui est mal classé, les...les professeurs de génie civil sont des experts, les élèves qui en sortent sont très bien cotés.

Arthur: Hum! Hum!

Sansoucy: Lorsqu'il y a un autre élément qui est...qui est pris en compte là, c'est l'équipement. Alors vous comprendrez que si on dit que c'est important d'avoir un centre sportif et que pendant...au cours des années '76 c'était facile d'avoir de l'argent pour l'éducation pis qu'aujourd'hui c'est de moins en moins facile, ben un collège qui a demandé il y a quatre, cinq ans d'avoir un centre sportif pis que le goumen...que le gouvernement a dit puisque l'éducation ne semble plus être la priorité, je ne dis pas que c'est pas important là (rire) mais que c'est peut-être l'autoroute 30 qu'il faut construire ou les hôpitaux qu'il faut...qu'il faut rebâtir, ben le cégep lui il n'a pas de...de centre sportif.

Arthur: N'empêche Monsieur Sansoucy que c'est un des critères que ben des jeunes vont analyser avant de se choisir un cégep...

Sansoucy: ...ben oui!

Arthur: ...il y a t'y (sic) oui ou non des facilités sportives, que le cégep en ait été privés justement ou injustement de cette subvention n'a aucune importance pour l'étudiant qui magasine. Il y a t'y oui ou non un centre sportif?

Sansoucy: Ah! C'est sûr!

Arthur: Et s'il n'y en a pas, il faut le lui dire.

Sansoucy: C'est ben sûr!

Arthur: Ok?

Sansoucy: Et c'est dit aussi. Par exemple on tient compte du fait qu'un collège a une galerie d'art et une salle de spectacles. C'est tout à fait intéressant, rappelons-nous le Jésus dans le temps qui...qui au moment où les élèves étaient...suivaient leurs cours, pouvaient...étaient très près, pouvaient fréquenter les pièces de théâtre et même y être associés et je pense que ç'a une influence directe sur là...le choix de carrière mais ce qu'on n'a pas dit c'est que tout les ateliers culturels qui sont présentés dans les collèges on n'en a pas tenu compte. Un atelier de musique dans un collège actuellement, c'est très important. Il y a une enquête su...cana...pan-canadienne il y a deux ans qui a démontré que les...les sources de plaisir pour les jeunes, en fait celles qu'ils ont bien voulu avouer...

(Rires)

Sansoucy: ...c'était la musique et l'amitié, alors et il faut être dans un collège pour voir comment la musique c'est important. Les jeunes étudient avec du "hard rock" là et puis on pense qu'ils ne peuvent pas réfléchir

pendant qu'ils font ça, pis c'est drôle ils ont des bons résultats aussi. Un autre sujet qui a été traité du...pendant l'arti...dans l'article, c'est le travail des étudiants. Nous on a fait, c'est-à-dire le...le Collège Ahuntsic a fait un...une étude qui démontre que les élèves qui travaillent de dix à 15 heures par semaine performent mieux que les élèves qui ne travaillent pas du tout. Alors c'est intéressant, je ne peux pas le...le généraliser à l'ensemble des collèges. Le collège que je dirige il y a à peu près 65 p. cent des élèves qui ont un petit travail à temps partiel. Évidemment si l'élève travaille 60 heures par semaine et en étudie dix ses résultats vont s'en ressentir.

Arthur: Est-ce que vous êtes d'accord Monsieur Sansoucy pour que si on prenait des critères qui conviennent mieux à la réalité, si on les améliorait, on aurait quand même un classement où la majorité des bons serait privée et la majorité des moins bons serait publique?

Sansoucy: Non je ne pourrais pas dire ça parce que la mission des cégeps c'est l'accessibilité, c'est de prendre les élèves, les forts comme les faibles qui ont obtenu un Diplôme d'enseignement secondaire et des les amener à la fin de leurs études à obtenir un Diplôme d'enseignement collégial. Alors si on prend les plus forts, c'est plus facile, c'est bien évident que ça va être plus facile d'arriver à la fin d'en...de mieux les "diplômer" mais si on prend...

Arthur: ...mais le jeune qui se cherche un collège, il ne veut pas savoir si vous remplissez ou non une mission sociale, il veut savoir s'il va faire des études d'un niveau supérieur ou moyen.

Sansoucy: Le jeune qui se cherche un collège a une fiche, qui s'appelle un bulletin, résultats scolaires, qui lui a été décerné par la Commission scolaire. Il se présente et s'il a 65 p. cent de moyenne générale, vous comprendrez qu'il a moins le choix de son collège que s'il a 80 ou 85 p. cent puisque...

Arthur: ...bon voilà! Bon voilà, mais ça Monsieur...

Sansoucy: ...les règles...

Arthur: ...vous m'expliquez les raisons sociales et que quelqu'un essaye d'égaliser par la base quelque part dans le système, il va falloir s'asseoir pis en reparler une autre fois...

Sansoucy: ...ça nous sommes d'accord! Nous sommes tout à fait d'accord, même je vous dirais qu'actuellement un élève qui n'a pas au moins 65 p. cent de moyenne générale éprouvera sans doute de grandes difficultés au collégial, là-dessus il y a des...des...des tests qui ont été faits dans...au collège où je suis et ensuite récupérés par le...le Service régional des admissions de Montréal Métropolitain, qui démontrent clairement que plus les notes au secondaire sont élevées plus le...le...l'étudiant va réussir. C'était une vérité de La Palice. Mais ce que ça dit aussi, c'est ceux qui ont...qui ont pas au moins 65 p. cent, ils s'exposent à des difficultés graves.

Arthur: Oui mais le jeune qui veut avoir un collège d'excellence...

Sansoucy: ...oui!

Arthur: ...il ne veut pas savoir si la majorité des étudiants sont forts parce que le collège est difficile, il veut savoir si lui l'enseignement va lui apporter quelque chose de plus qu'ailleurs, donc il a...il a...il est...il est censé être extrêmement égoïste le jeune qui fait un choix...

Sansoucy: ...hum! Hum!

Arthur: ...et c'est comme ça qu'on doit le traiter, quand même que vous lui direz que vous faites oeuvre sociale en prenant plus de monde qui sont proches de 65, alors que le collège privé prend plus de monde qui sont proches de 80, vous aurez raison, mais lui il n'a pas à en tenir compte le jeune.

Sansoucy: Non pis on...c'est pas ça qu'on lui dit non plus, on sait très bien que les jeunes ce qu'ils recherchent aujourd'hui c'est un endroit où ils vont se retrouver, où il va avoir un professeur qui va pouvoir témoigner sans leur dire toi quel qui...qu'il les aime et qui...qui sont prêts à les écouter et lorsque et c'est ce qui fait toute la différence. Lorsqu'un élève aime son prof, il aime sa matière, je vous dirais que je ne me trompe pas à...à 99 p. cent j'ai raison. Il s'agit d'écouter nos enfants là-dessus et lorsque nous...nous recevons les élèves parce que de plus en plus il s'organise des...des...des journées portes ouvertes où on permet aux élèves du secondaire de venir voir ce que sera le collège et donc le...les élèves commencent à magasiner un petit peu et ce qu'ils retiennent c'est comment est la vie étudiante? Est-ce que je peux faire d'autres choses que d'étudier? Parce que vous comprendrez qu'à 17 - 18 ans on veut aussi s'amuser et c'est important de...de...et on essaie de leur...de leur faire comprendre qu'il y a un équilibre entre le loisir, le travail et les études.

Arthur: D'accord mais les étudiants nous disent, ceux qui sont allés d'un collège à l'autre nous disent que règle générale dans les collèges publics, là où tout le monde est syndiqué, on est un peu moins disponible avec les étudiants, pis on est un petit peu plus pogné sur nos problèmes corporatifs de professeur que dans certaines maisons privées, est-ce que vous reconnaissez ce problème-là vous?

Sansoucy: Moi je pense que ç'a été vrai dans les années où au Québec et pas seulement dans...dans le monde de l'éducation il y avait des tensions profondes. Je peux vous dire que les profs, les professeurs que je connais et...et ce qu'on m'en dit, ça ç'a beaucoup changé. Des professeurs qui ont les conditions minimales là, qui ont un bureau pour travailler, sont très disponibles aux élèves. Parce qu'il faut faire attention dans un jugement comme ça, c'est qu'on pourrait avoir un professeur...

Arthur: ...Monsieur prenez par exemple les départements de collèges publics où on élit les directeurs de département au scrutin des syndiqués par rapport aux endroits où on fait appel à l'excellence, vous savez vous ne pensez pas qu'à un moment donné ç'a un effet sur la qualité de la bâtisse ça vous?

Sansoucy: Je peux vous dire que on peut contester la façon dont on...dont les...les chefs de département sont...sont nommés, sont élus, c'est vrai, mais ça ne veut pas dire que parce qu'ils sont élus qu'ils n'ont pas l'excellence qu'ils ont...

Arthur: ...c'est les meilleurs syndicalistes qui montent Monsieur et non pas les meilleurs professeurs.

Sansoucy: Non pas vraiment, parce que si vous regardez à l'université, les doyens sont...sont (rire) nommés comme ça et le recteur aussi, c'est un collège électoral qui élit le recteur.

Arthur: Oui c'est qui a dit que ça s'améliorait les universités?

Sansoucy: (Rire) C'est sûr!

(Rires)

Sansoucy: Ce que je veux, je veux tout simplement vous dire c'est qu'il n'y a pas là nécessairement de relations de cause à effet mais il est évident que il y a des professeurs qui à l'occasion lorsqu'ils sont nommés par leurs pairs peuvent se retrouver comme en conflit d'intérêt ils avoir plus de difficultés, c'est vrai ça, mais je...mais c'est pas la majorité des cas, moi je connais beaucoup de...de...de responsables de département qui font une "job" très professionnelle, mais c'est vrai qu'il y a là matière à se poser...vous pouvez certainement vous poser la question pis dire oui mais est-ce que entre eux autres ils ne s'arrangeront pas? Bon peut-être mais on ne peut pas généraliser là-dessus, absolument pas.

Arthur: Merci Monsieur, merci beaucoup!

Sansoucy: Ça me fait plaisir!

Arthur: M. Yves Sansoucy...

Sansoucy: ...au revoir!

Arthur: ...en plus d'être le directeur général d'un cégep est le président de la Fédération des cégeps, c'est-à-dire la Fédération des collèges publics du Québec. 33

910123 CBF 09:57 NOUVELLES

LA COTE DES COLLEGES ET DES CEGEPS DE LA PROVINCE

Lecteur: *La Fédération nationale des enseignants dénoncent vertement les résultats d'une enquête sur les collèges et cégeps de la province publiée dans "L'Actualité". L'étude démontre que les collèges privés sont mieux cotés que les écoles publiques au niveau du secondaire. La Fédération des enseignants juge cette enquête malhonnête, tendancieuse et remplie de préjugés antisyndicaux. L'organisme accuse "L'Actualité" d'avoir voulu réaliser une vaste opération de marketing qui est loin de servir les objectifs de l'éducation. 23*

30

91.01.24 09:29 - mp 2000 MR L-13 / M-05 204004

2000

910123 MONTREAL CKVL 13:00 NOUVELLES

FEDERATION CEGEPS PAS D'ACCORD AVEC PALMARES DE L'ACTUALITE

Lecteur: *La Fédération des cégeps n'est pas du tout mais pas du tout d'accord avec le palmares d'excellence des collèges, publié cette semaine dans le dernier numéro de l'Actualité. Yves Lussier nous dit ce qu'il en est.*

Yves Lussier: *Les résultats classent 51 collèges par ordre d'excellence, selon les critères suivants: l'équipement culturel et sportif, le profil des étudiants, les professeurs et l'encadrement pédagogique. Ce qui donne une vision inexacte de la réalité, de sorte que la population ne sait toujours pas ce qu'est un bon collège, de déclarer le président de la Fédération des cégeps Yves Sansoucis.*

Yves Sansoucis: *Ce que nous disons, c'est que l'intention était bonne, mais la méthodologie utilisée est affreuse. Y a des erreurs grossières, y a des postulats qui sont contestables, ce qui nous amène à donner un résultat qui est tout à fait faux, qui a strictement rien à voir avec la réalité et qui cause des...des...des préjudices graves aux élèves et aux gens qui fréquentent les collèges visés.*

Lussier: *Selon M. Sansoucis, l'idée que la revue se fait d'un bon collège ressemble fort à l'image des collèges classiques. Et toujours selon lui, les répercussions à la suite de la publication de l'article s'avère fort négatives.*

Sansoucis: *Les téléphones qui sont entrés des collèges... nous montrent le tort qui a été...qui a été fait. Y a des profs aujourd'hui qui sont démotivés, qui disent: "Ben ça se donne quoi d'enseigner dans un collège qui est classé comme ça, autant s'en aller chez soi."*

Lussier: *Au cours des prochaines heures, une réunion du Conseil d'administration de la Fédération aura lieu afin d'examiner les dispositions qui pourraient être entreprises. Yves Lussier, à Montréal. 23*

30

91.01.24 09:30 - RE 2000 MR L-43 / M-207 203994

910123 CBF 16:49 MONTREAL EXPRESS

LA COTE DES COLLEGES PRIVES ET PUBLICS

Animateur: *Gérard Gravel*
Chroniqueur: *Pierre Couture*
Invité: *Yves Sansoucy*

Gérard Gravel: *"L'Actualité", et je parle cette fois du magazine, "L'Actualité" a encore réussi à provoquer des remous, cette fois comme on sait avec son célèbre palmarès des collèges, des 51 collèges et cégeps privés et publics du Québec, dont nous parlait d'ailleurs Monique Laberge, lundi. Pierre Couture, voilà que la Fédération des cégeps a pris le risque de donner peut-être trop de notoriété à cet article et monter au créneau.*

Pierre Couture: *Oui...oui, pour défendre, en fait, ses commettants un peu, et...de...elle a fait des commentaires de deux ordres. D'abord, des commentaires généraux pour dire que le critère qui a été retenu par la revue pour évaluer la qualité des...des cégeps, c'est-à-dire la rapidité avec laquelle les inscrits aux cégeps arrivent à l'université. Ça laisse dans l'ombre le fait que la...la mission des cégeps est double: évidemment former des...des aspirants universitaires mais aussi former des professionnels qui n'iront pas à l'université. Donc, l'aspect...*

Gravel: *Oui.*

Couture: *...la moitié de ceux qui n'iront pas à l'université ce n'était pas inclus dans l'évaluation de la qualité, donc on...évidemment on déplore ça. On déplore aussi le fait que on ait fait un classement nominatif des collèges. On dit que ça ça n'a aucun sens et ce qui faudrait ce serait plutôt une évaluation par filière, par formation, si vous voulez. Alors, ça ce sont des commentaires généraux; maintenant on relève aussi des erreurs assez importantes dans l'article lui-même, et je vais laisser le soin au président de la Fédération, M. Yves Sansoucy, de nous...nous les énumérer.*

Yves Sansoucy: *Le premier, quand je l'ai mentionné tout à l'heure, c'est le taux de diplômation (sic) des collèges. On dit que les collèges diplôment (sic) à 30 p. cent, la réalité c'est 65 p. cent. Et on compte ce critère-là deux fois et ça fait...ce qui fait un poids relatif de 22 p. cent dans la...dans le classement général.*

Donc si pour 22 p. cent du critère, il y a une erreur grossière, ça fausse les résultats globaux. Ensuite de ça, on va...on va dire "nous allons...nous avons calculé le nombre de volumes qu'il y a dans une bibliothèque". Est-ce qu'on a compté les revues "Tintin"? Est-ce qu'on a compté les anciennes collections qui ne servent plus? On dit que c'est pas ça qu'il faut calculer. C'est sûr que plus on a de volumes, plus on a des chances d'avoir plus de documentation. Encore faut-il que ce soit...utilisé par les élèves. Donc, le taux de fréquentation a pas... a pas été pris en compte du tout ici, et...les installations mis (sic) à la disposition des cégeps dans les...dans les collèges, il y a des endroits où il y a beaucoup de volumes, mais s'il y a pas de place pour les consulter. Donc, c'est...c'est très difficile de faire une évaluation et d'utiliser seulement les données que "L'Actualité" a...utilisées.

Gravel: *Yves Sansoucy, président de la Fédération des cégeps.*

Couture: *Voilà. Alors maintenant qu'on a revu toutes ces erreurs-là, ça ne veut pas dire que la Fédération est opposée à toute évaluation.*

Sansoucy: *Nous sommes tout à fait d'accord avec une mesure qui permettrait d'évaluer des programmes par rapport...un par rapport aux autres, mais pas des collèges globalement. Nous serions prêts à...on l'a...on l'a proposé. Nous sommes prêts à nous asseoir avec...au sein d'un organisme neutre, où on aurait un siège, dont l'objectif et le mandat seraient de faire l'évaluation de certains programmes. La commission d'évaluation du Conseil des collèges travaille en étroite collaboration avec les collèges du Québec justement pour aider les collèges à atteindre de...de meilleurs sommets...à des...à fournir un...je dirais entre guillemets, un "produit de qualité".*

Couture: *Pour revenir à l'article, il aurait déjà causé des torts assez importants dans certains cégeps.*

Sansoucy: *Les téléphones qui sont rentrés des collèges...nous...nous montrent le...le tort qui a été...qui a été fait. Il y a des...il y a des profs aujourd'hui qui sont démotivés, qui disent "bon, ça me donne quoi dans un collège qui est classé comme ça? Autant m'en aller chez moi."*

Gravel: *Yves Sansoucy toujours...bien sûr, président de la Fédération des cégeps. Pierre, qu'est-ce qui va se passer maintenant?*

Couture: *Oui, alors au vu de tout cela, le conseil d'administration de la Fédération est convoqué à Québec demain et on va aviser aux moyens à prendre, et notamment on va se poser deux questions: Est-ce qu'il faut poursuivre la revue? Ou, au moins, est-ce qu'il faut lui demander une ré...rétractation, pardon, c'est ce qu'on va se poser comme questions demain.*

Gravel: *Merci, Pierre Couture.*

Couture: *Au revoir. 23*

91.01.24 11:23 - mp 3080 MR L-111 / 54-771 204013

caisse, chartier

910123 MONTREAL CJMS 17:00 NOUVELLES

FEDERATION DES CEGEPS/ENQUETE DE "L'ACTUALITE"

Lecteur: La Fédération des cégeps dénonce avec vigueur un article paru dans la revue "Actualité" et qui classe les cégeps par ordre d'excellence de 1 à 51. La Fédération ne s'oppose pas au fait d'évaluer les cégeps, elle critique plutôt la façon dont a été faite l'enquête. Yvon Laporte a plus de détails.

Yvon Laporte: La Fédération des cégeps croit que l'article en question donne une vision inexacte de la réalité. Apparemment les critères retenus n'étaient pas valables. Les questions étaient mal posées et les résultats comportent semble-t-il des erreurs importantes. En d'autres termes la Fédération des cégeps dit que l'intention était bonne, mais elle dénonce la façon dont le tout a été fait. Le président de la Fédération, Yves Sansoucy:

Yves Sansoucy: Ce qu'on dit c'est il y avait une bonne intention, il y a eu un devoir de mal fait, la population a été mal renseignée, on le déplore.

Laporte: Selon la Fédération la bonne façon d'évaluer les cégeps serait d'évaluer les résultats des finissants que ce soit à l'université ou sur le marché du travail. Le processus serait relativement long et les résultats obtenus seraient semble-t-il plus fiables. Yvon Laporte à Montréal. 23

30

91.01.24 14:35 - LB 2080 MR L-29 / M-201 204046

910123 TELEMEDIA 22:45 NOUVELLES

"L'ACTUALITE" CLASSE LES CEGEPS

Lecteur: Sans rejeter les conclusions d'une étude sur les institutions collégiales au Québec menée par le magazine "L'Actualité" le Gouvernement québécois invite la population à la prudence à ne pas baser le choix d'une inscription collégiale sur cette seule étude. La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Lucienne Robillard:

Lucienne Robillard: Il n'y a pas d'étude comparative de faite parce que nous avons un système vous le savez ce n'est pas des...des examens d'état qui s'appliquent à l'ensemble du Québec, alors c'est beaucoup plus une structure d'évaluation de chacun des programmes, alors c'est un indice parmi d'autres mais il ne faudrait pas le prendre là de façon stricte sans analyser les autres composantes.

Lecteur: Rappelons qu'en vertu de ce classement les institutions privées d'enseignement collégial arrivent en tête de liste. 23

30

91.01.25 09:19 - XX 2080 MR L-32 / M-137 204090

caisse, chartier · MONTRÉAL · QUÉBEC · CHICOUTIMI · SHERBROOKE · TROIS-RIVIÈRES · ROUYN · HULL · OTTAWA · TORONTO · HALIFAX · MONCTON · ST. JOHN'S · SYDNEY · CHARLOTTETOWN · VANCOUVER · VICTORIA · EDMONTON · CALGARY · REGINA · SASKATOON · WINNIPEG

910123 RESEAU RADIO CANADA MONTREAL CE SOIR 17:30

PALMARES DES COLLEGES DE L'ACTUALITE

M.C. Lavallée: *Le milieu des Cégeps au Québec est en pleine ébulition en ce moment. C'est que la parution d'un article dans le dernier numéro de l'Actualité soulève la colère de la Fédération des Cégeps. Le magazine a classé les 51 Cégeps de la province par ordre d'excellence. Le Collège Bréboeuf se classe premier, le Cégep du Vieux-Montréal est au dernier rang. Christine St-Pierre va nous en dire plus long là-dessus.*

St-Pierre: *C'est la première fois qu'une cote de qualité est donnée aux maisons d'enseignement collégial. L'Actualité classe 15 collèges très bons, 27 font de bons à moyens, et neuf sont classés médiocres. La Fédération des Cégeps accepte mal ce classement. Elle dit aussi que l'article est truffé d'erreurs.*

Y.Sansouci,Fed.Cegep: *On pensait que on voit... on pouvait en tirer un certain nombre de données générales, pour dire, les collèges du Québec, dans tel domaine auraient intérêt à faire ceci ou cela, mais que ça allait pas être nominatif, et c'est ça qui nous choque beaucoup.*

St-Pierre: *Mais pour le collège Bréboeuf, qui se classe premier, il faut accepter que les collèges ne soient pas tous égaux.*

J.Richard, Bréboeuf: *Peut-être qu'on aurait pu faire des regroupements, un peloton de tête, un... les collèges qu'on sait comme moyen... Mais je pense qu'on est rendu à un point, une période où il faut être courageux, il faut avoir le courage, je le répète, de... de considérer que les collèges ne sont pas tous de même niveau.*

St-Pierre: *Le Cégep du Vieux-Montréal se retrouve dernier. Il s'agit d'un des plus gros Cégeps de la province. Cette mauvaise note n'ébranle pas la directrice.*

L. Goerlach, V-M.: *On les connait nos points faibles et nospoints forts. Vous savez nous avons une clientèle improtante. Des étudiants qui viennent de milieux socio-économiques différents, de toutes provenances géographiques. Notre fierté aussi elle est là. Et nosu savons que nos étudiants sont contents. Ils apprennent quand ils viennent au Cégep...*

St-Pierre: *L'Actualité se défend bien d'avoir été de mauvaise foi. Pour la directrice de rédaction, la période d'inscription dans les Cégeps est commencée, et les parents ont besoin d'un outil pour les évaluer. Les critères d'évaluation sont à son avis des plus objectifs.*

M. Demange, Actua.: *On entre dans une perspective très positive. Pour aider d'une part les lecteurs et la population à mieux connaitre les Cégeps, pour aider aussi les Cégeps eux-mêmes, à réaliser les différences qu'ils ont entre eux...*

St-Pierre: *La Fédération des Cégeps repproche au magazine l'Actualité de ne pas lui avoir dit qu'une cote serait donnée aux Cégeps. Mais de toutes façons, dans les universités, cette cote existe, et chacun des Cégeps est évalué. Christine St-Pierre, à Montréal.23 30*

910123 CFJP 17:30 LE GRAND JOURNAL 17:30

LA COTE DES CEGEPS PUBLIEE DANS "L'ACTUALITE"

Christine Fournier: *La Fédération des Cégeps est scandalisée de trouver dans les pages de "L'Actualité" un palmarès des collèges.*

Luc Lapierre: *Les porte-parole déclarent que l'enquête est truffée d'erreurs et la méthodologie déficiente.*

Isabelle Richer: *La Fédération des Cégeps regroupe les 46 collèges publics du Québec, aucun privé. Ils ont tous répondu au questionnaire de "L'Actualité". Aujourd'hui, ils dénoncent le classement publié dans les pages du bimensuel.*

Y. Sansoucy: *Si on avait su qui...que ça allait être nominatif et qu'on allait les classer les collèges, c'est pas certain que la collaboration aurait été la...la même. Cependant, je répète l'intention était très bonne. On pense qu'il faut que ça se fasse, mais pas de cette façon-là.*

Richer: *Cette façon-là pour le président de la Fédération c'est une enquête aux résultats biaisés, aux données mal interprétées et à la méthodologie boiteuse. Les porte-parole ont relevé des erreurs dans le sondage. Entre autres, en ce qui concerne le pourcentage d'étudiants qui obtiennent leur diplôme d'études collégiales.*

...

Y. Sansoucy: *Mais nous c'est 65 p. cent d'étudiants qui...obtiennent leur diplôme d'études collégiales. On peut prétendre que c'est 30, c'est un peu gros.*

Richer: *Les directeurs de Cégep ne sont pas contre une évaluation de la qualité de leurs institutions d'enseignement, mais pour y parvenir avec justesse, un critère, absent du sondage, leur apparait primordial.*

P. Leduc: *Donc, il faudrait analyser ou voir comment ces gens-là performent soit à l'université, soit sur le marché du travail. En tout cas, c'est le facteur le plus important, nous semble-t-il, pour évaluer la...la...si un cégep répond à sa mission ou pas.*

Richer: *La Fédération craint que les résultats de l'enquête nuisent aux finissants des cégeps qui ont obtenu un mauvais classement en influençant d'éventuels employeurs. Le conseil d'administration de la Fédération des Cégeps se réunira demain à Québec. On envisagera alors la possibilité d'entamer des poursuites judiciaires contre "L'Actualité" pour obtenir réparation. Isabelle Richer, "Le Grand Journal". 23*

30

91.01.24 16:00 - MP 2080 MR L-04 / M-336 204063

caisse, chartier · caisse, chartier · caisse, chartier · caisse, chartier · caisse, chartier · caisse, chartier · caisse, chartier

LE SONDAGE DE L'ACTUALITE SUR LES CEGEPS

J. Moisan: *Une fois de plus la revue l'Actualité suscite la controverse. Cette fois, ce qui fait problème c'est le classement des Cégeps québécois tel qu'établi par le magazine. Un classement contesté à la fois par les professeurs et les établissements scolaires de niveau collégial. Patrick Marinuci fait le point.*

Marinuci: *Si vous fréquentez ce Cégep, ou cet autre, bien vous étudiez dans l'un des moins bons collèges du Québec, selon une enquête effectuée par l'Actualité. C'est en colligeant les données d'un questionnaire envoyé dans tous les Cégeps que l'Actualité en est arrivée à ces résultats. L'ennui c'est que l'Actualité n'a jamais informé les Cégeps sur son intention d'en tirer un quelconque classement. Or même les gagnants de ce palmarès, comme Jean-de-Brébœuf, émettent des réserves quant à la méthodologie employée, même s'ils s'en accomodent mieux que les perdants.*

J.Richard, Brébœuf: *Qu'on le compte de quelque façon, qu'on veut s'analyser, le rendement du collège Jean-de-Brébœuf, moi je suis convaincu qu'on va se classer dans une... dans le peloton de tête.*

Marinuci: *L'Actualité a tenu compte de quatre critères: la qualité des équipements, la motivation des élèves, la qualité du corps enseignant et l'encadrement pédagogique qui compte pour la moitié de la note finale.*

Y.Sansouci,Féd. Ceq: *...une erreur comptait pour à peu près 22 ou 23% dans le questionnaire, imaginez la différence que ça fait.*

Marinuci: *Le classement aurait sans doute été plus fidèle à la réalité s'il avait pris en considération un critère jugé essentiel par les directeurs de Cégeps:*

P.Leduc,Maisonneuve: *Donc il faudrait analyser, voir comment ces gens-là performent soit à l'Université, soit sur le marché du travail.*

Marinuci: *Les grands gagnants du classement de l'Actualité, sont les collèges privés. Qui occupent notamment les cinq premières places. Il n'en fallait pas plus pour que l'Actualité soit taxée de nostalgique de l'époque des collèges classiques.*

G.Demange,Actualité: *Y'a un effort actuellement au niveau de tous les collèges publics, d'encadrement des élèves, d'aide aux élèves, d'importance du français, il le faut. Il le font plus ou moins selon les collèges, et c'est ça qu'on voulait montrer.*

Marinuci: *N'empêche que pour certains Cégeps, le tort est fait. Patrick Marinuci, à Montréal.23 30*

2000

9101241LÉVIS CFLS 06:30 "NOUVELLES"

ÉVALUATION DES CEGEPS ERRONÉE

Gilles St-Pierre: *Eh bien, selon le président de la Fédération des cégeps Yves Sansoucy, l'évaluation des collèges parue cette semaine dans l'Actualité n'est ni rigoureuse, ni sérieuse, ni scientifique. Il soutient que les résultats obtenus par l'Actualité donnent une vision inexacte de la réalité de sorte que la population ne sait toujours pas ce qu'est un bon collège. Le président de la Fédération conteste le classement des collèges par ordre d'excellence présenté dans l'article. Selon lui, il devient presqu'impossible de classer les cégeps présents partout à travers la province, certains donnent une formation préuniversitaire alors que d'autres offrent plutôt des programmes techniques sans compter les collèges en région qui ont souvent une population étudiante plus hétorogène que les cégeps installés en ville. Même s'il est important que la population puisse vérifier si les cégeps s'acquittent bien de leur mission conclut monsieur Sansoucy, ce n'est pas une raison pour se contenter d'une enquête approximative non validée et moralisatrice sur la soi-disant qualité des établissements. 24*

30

91.01.28 14:24 - CH 2000 MR L-32 / M-168 133659

caisse, chartier · caisse, chartier · caisse, chartier · caisse, chartier

1498E3

9101341QUEBEC CITF-FM 17:15 COM. LAURENT LAPLANTE.

NECESSITE D'UNE POLITIQUE D'EVALUATION DES CEGEPS.

Laurent Laplante: *La controverse continue autour de l'évaluation des collèges et des cégeps du Québec. C'est à partir d'un article de L'Actualité qui faisait son classement à lui des cégeps du Québec que la controverse a commencé et aujourd'hui je pense qu'on constate que il nous manque un mode d'évaluation de notre enseignement collégial. Au primaire, au secondaire, il y a périodiquement des examens d'état, par conséquent c'est possible à certains scoents de savoir si telle école a des résultats meilleurs que l'autre. Vous saves, à partir d'un examen national, que 75% des enfants de telle institution ont réussi alors que dans l'autre institution y en a seulement 40%, même là il faut interpréter les résultats avec nuance parce qu'y a quand même des écoles qui sont installées dans des quartiers favorisés alors que dans d'autres cas les élèves qui fréquentent l'institution ne jouissent pas du même milieu familial ni du même standard social ou économique. Même là y a des précautions à prendre mais quand même vous aves des exmens nationeux. Au niveau collégial vous n'aves aucun examen national, par conséquent c'est extrêmement difficile de comparer une institution à l'autre et vous ne pourries pas le faire même si vous avies des examens nationeux, ce qui veut dire que chaque institution doit... une politique d'évaluation aussi transparente que possible. Je pense que ça avance de ce côté-là mais pendant des années ça a été une résistance acharnée, en particulier de la part des syndicats d'enseignants qui ne voulaient pas entendre parler d'évaluation, ils avaient l'impression que ce serait un reproche. Et à l'époque mon impression était que les cégeps et les syndicats d'enseignants en particulier couraient après les problèmes. Et je ne disais, si ces gens-là n'acceptent pas leur propre évaluation ou une politique d'évaluation, tantôt ils seront jugés sévèrement et injustement par l'opinion publique et ils auront pas l'information qu'il faudrait pour se défendre, et c'est là qu'on en est, à partir d'un article que pour ma part je trouve sensationnaliste, les cégeps sont sévèrement jugés à tort mais d'un autre côté parce qu'ils n'ont pas voulu eux-mêmes s'évaluer. 248*

30

caisse, chartier · caisse, chartier · caisse, chartier · caisse, chartier

Enquête de la revue *L'actualité*

LE PALMARÈS DES COLLÈGES

51 collèges québécois par ordre d'excellence : professeurs, encadrement, élèves et équipement.

DOSSIER SPÉCIAL D'ici le 1er mars, 65 000 finissants du secondaire feront une demande d'admission dans un collège. Si possible le meilleur. Quels collèges préparent le mieux à l'université?

Ils sont 15 à se distinguer par leur qualité, en particulier cinq d'entre eux : Brébeuf et Grasset à Montréal, L'Assomption, suivis du collège de Lévis et du séminaire de Québec.

Pourquoi une enquête de *L'actualité*? Parce que, jusqu'ici, la question était sans réponse. Le Québec n'a pas, comme la France, d'examens d'État qui permettraient de comparer les collèges. Plus : il s'agit d'un sujet tabou. Défense de dévoiler des informations par collège!

Pourtant, les collèges sont bien distincts entre eux. Une étude de 1988, *L'abandon scolaire au collégial*, a vérifié le taux de réussite dans 21 collèges. Les écarts sont énormes. Les élèves qui avaient entre 50 et 59 % au secondaire ont réussi à obtenir

---

Une enquête de *L'actualité*. **Direction** : Martine Demange. **Conseiller pédagogique** : Gérard [illegible], professeur à l'École nationale d'administration publique et spécialiste en management public. **Coordinateur de la recherche** : Jean Blouin. **Recherchistes** : [illegible]

SOURCE: L'Actualité
Fév. 91
PAGE: 21 à 27

leur diplôme dans une proportion variant, selon les collèges, de 27 à 54 %. Quelle est donc cette dernière institution qui connaît si bien ses élèves faibles? Dessin : seul un numéro l'identifie...

- Au Québec, la recherche de la qualité est encore un mythe -, affirme Gérard Éthier, professeur à l'École nationale d'administration publique et conseiller spécial de *L'actualité*. - Depuis 25 ans, on n'évalue plus rien dans les écoles : ni l'apprentissage ni le personnel ni l'institution. -

La nature a horreur du vide. L'Université de Montréal cote en catimini les collèges selon la performance de leurs anciens. En septembre 1990, 31 élèves du collège Jean-de-Brebeuf, dont les résultats étaient pourtant insuffisants, ont été admis sur cette base occulte. Combien ont été refusés à cause de la faible cote de leur collège? Les universités ont aussi décidé d'imposer un test de français. À partir de septembre 1992, il faudra le réussir pour être admis.

L'actualité a enquêté sur les 54 collèges de langue française du Québec, 41 publics et 13 privés, offrant l'enseignement général et reconnus par le ministère (voir méthodologie). Nous avons vérifié et revérifié les informations fournies par le directeur des services pédagogiques de chaque établissement. Après un accueil un peu craintif, ils ont accepté de collaborer. À deux exceptions près : le collège de Shawinigan, qui a refusé totalement, et le Collège français qui s'est retiré du projet en cours de route. (Nous avions écarté l'Académie Sainte-Thérèse qui n'a que 13 élèves au collégial.)

Nous avons retenu quatre critères : la qualité de l'équipement (10 % de la note finale), la motivation des élèves (15 %), la qualité du corps enseignant (25 %) et enfin, et surtout, la qualité de l'encadrement pédagogique (50 %), le domaine où par excellence chaque direction de collège peut ou non se distinguer. Sur les 51 collèges qui ont collaboré à l'enquête jusqu'à sa conclusion, nous en avons trouvé 15 très bons, 27 de bons à moyens, et neuf médiocres. Du moins selon nos critères et l'importance relative que nous avons accordée à chacun d'entre eux. On aurait pu en imaginer d'autres, mais nous nous en sommes forcément tenus à ce qui était mesurable.

Dans l'ensemble, les collèges sont fiers de leur différence et ouverts aux défis. Ont-ils le choix? On compte aujourd'hui 120 000 élèves dans les cegeps, 6000 de moins qu'en 1985, une diminution qui ne fera que s'accentuer d'ici l'an 2000.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Rang	Collège	%
1	Brébeuf (Montréal)	74
2	L'Assomption (Montréal)	71,5
3	Grasset (Montréal)	71
4	Collège de Lévis	70
5	Séminaire de Québec	69
	Lafléche (Trois-Rivières)	69
7	Bois-de-Boulogne (Montréal)	68
8	Sém. de Sherbrooke	67
9	Jonquière	66,5
10	Rimouski	66
11	Bois-Comeau	65
12	Édouard-Montpetit (Montréal)	62,5
	Sém. St-Augustin (Québec)	62,5
14	Ste-Foy (Québec)	61,5
15	Trois-Rivières	61
16	Notre-Dame-de-Foy (Québec)	57,5
17	Mérici (Québec)	57
18	Baie-des-Chaleurs	56,5
19	Coll. de Sherbrooke	55,5
20	Alma	54,5
21	La Pocatière	54
	St-Félicien (Lac-Saint-Jean)	54
23	Matane	53,5
	Outaouais	53,5
25	Maisonneuve (Montréal)	53
26	Amiante (Thetford Mines)	51,5
27	St-Laurent (Montréal)	50,5
28	Lionel-Groulx (Montréal)	49,5
29	Gaspésie	48
	St-Jean-sur-Richelieu	48
31	Ahuntsic (Montréal)	47,5
	Chicoutimi	47,5
33	Abitibi	47
34	F.-X. Garneau (Québec)	46
35	Valleyfield	45
36	Limoilou (Québec)	42
37	Rivière-du-Loup	41,5
38	Rosemont	41
39	Sorel-Tracy	40,5
	Granby	40,5
41	Joliette	40
	Marie-Victorin (Montréal)	40
43	St-Hyacinthe	39,5
44	Victoriaville	37
	Montmorency (Montréal)	37
46	St-Jérôme	36
47	Drummondville	34,5
48	Sept-Îles	32,5
49	André-Laurendeau (Montréal)	31,5
50	Lévis-Lauzon	29
51	Vieux-Montréal	26

Méthodologie de l'enquête : *L'actualité* a fait parvenir un questionnaire de six pages au directeur des services pédagogiques de 51 collèges publics ou privés. À la demande de la Fédération des cegeps, l'équipe de recherche a rencontré, en novembre, un comité de quatre directeurs pédagogiques de collège qui ont fait une critique du questionnaire. Des questions ont été ajoutées, d'autres reformulées, plusieurs biffées. Nous avons ensuite communiqué par téléphone avec les 51 directeurs pédagogiques, au moins deux fois. Les critères retenus touchent l'ensemble de l'organisation scolaire, donc autant les programmes de formation générale que les programmes de formation technique. Quand il s'agissait de comparer les élèves ou le rendement des collèges, nous nous en sommes tenus aux élèves inscrits en formation générale, la partie commune à tous les collèges. Une statistique non dogmatique où 0 = valeur zéro.

Les outils du savoir

Un bon équipement culturel et sportif assure un environnement propice à l'éducation.

C'est le domaine où les collèges ont obtenu les meilleures notes : entre 45 et 100 %. Manifestement, s'il y a parfois problème, ce n'est pas là qu'il se trouve. Seuls certains collèges privés, logés dans d'anciens édifices difficiles à transformer, n'offrent pas autant de services qu'il serait souhaitable.

SUITE :

SUITE :

ÉQUIPEMENT

Collège	Bibliothèque %	Salles de travail %	Ordinateurs %	Arts plastiques %	Arts dramatiques %	Total %
St-Laurent	100	100	100	100	100	100
Montmorency	100	100	100	100	75	95
Abitibi	100	100	100	100	75	95
Maisonneuve	100	100	100	50	100	90
Trois-Rivières	100	100	100	50	100	90
St-Hyacinthe	100	100	100	50	75	85
Chicoutimi	66.6	100	100	100	100	90
Ahuntsic	100	50	100	100	100	90
Édouard-Montpetit	100	50	100	100	100	90
Rosemont	66.6	100	100	50	100	85
Notre-Dame-de-Foy	66.6	100	100	100	75	85
Du-Fjord	100	50	100	100	75	85
Joliette	100	100	0	100	100	80
St-Jean-sur-R.	66.6	100	100	50	75	80
Shawinigan	66.6	100	100	50	75	80
Lionel-Groulx	66.6	50	100	100	100	80
Ahuntsic	66.6	100	100	100	50	80
St-Augustin	66.6	100	100	50	75	80
Jonquière	100	50	100	50	75	80
Collège du Lévis	66.6	100	100	50	75	80
L'Assomption	66.6	100	100	50	75	80
Valleyfield	33.3	100	100	50	100	75
C.E. Garneau	66.6	100	100	50	50	75
Marie-Victorin	66.6	50	100	100	75	75
La Pocatière	33.3	100	100	100	75	75
Victoriaville	33.3	100	100	50	100	75
Rimouski	66.6	50	100	100	75	75
Lévis-Lauzon	33.3	100	100	50	100	75
Rivière-du-Loup	33.3	100	100	50	100	75
Level-Trudel	33.3	100	100	50	75	75
Limoilou	66.6	50	100	100	50	75
Collège de Sherbrooke	33.3	100	100	50	75	75
Régina	33.3	50	100	100	100	75
Beauce-Appalaches	33.3	100	100	50	75	75
St-Jérôme	33.3	100	100	50	50	65
Lém. de Shawinigan	66.6	50	100	50	50	65
Vieux-Montréal	100	0	100	50	50	65
Lafontaine	0	100	100	50	100	65
Lém. de Gaspésie	66.6	50	100	50	50	65
Lévi-Sec	33.3	100	100	0	50	60
Drummondville	33.3	50	100	50	75	60
St-Félicien	33.3	50	100	0	100	60
Alma	33.3	50	100	100	50	60
Marsil	33.3	100	100	50	25	60
Granby	33.3	50	100	50	75	60
Granby	33.3	50	100	50	50	55
André-Laurendeau	33.3	100	100	50	0	55
Baie-Comeau	33.3	50	100	0	75	55
Rimouski	66.6	0	100	50	50	55
Matane	66.6	50	0	50	75	50
Baie-des-Chaleurs	33.3	100	0	0	75	45

Un taux de pondération a été appliqué. Bibliothèque : 30% de la note finale; salles de travail, 20%; ordinateurs, 20%; ressources culturelles, 10%; ressources sportives, 20%.

Bibliothèque (30%)

D'abord la bibliothèque. C'est le lieu de la mémoire et des savoirs. C'est le cœur d'une maison d'enseignement. Elle donne le ton à l'atmosphère générale. Le livre reste l'outil de base de la formation intellectuelle. Nous nous en sommes tenus au nombre de volumes, qui est vérifiable. S'il y a beaucoup de volumes, le goût de les consulter et de s'en servir suivra.

Salles pour le travail en équipe (20%)

Les collèges ont-ils prévu des lieux autres que la cafétéria ou travailler à trois ou quatre sans être dérangé ? Généralement, ces petites salles gravitent autour de la bibliothèque.

Ordinateurs pour usage personnel (20%)

L'ordinateur fait maintenant partie du coffre à outils scolaire. Tous les collèges mettent-ils à la disposition de tous les élèves des appareils pour faire leurs travaux personnels de français, de philo, de sciences?

Les formules varient d'un collège à l'autre. Certains ouvrent les laboratoires en dehors des heures de cours, d'autres équipent des salles d'appareils constamment disponibles, d'autres enfin font les deux.

Comme le calcul du nombre d'heures disponibles par élève était impossible, nous avons accordé les points dans la mesure où ce service semblait raisonnablement assuré. Notre seule réserve: le collège devait fournir les appareils. En quelques endroits, c'est l'association étudiante qui s'en est chargée. Bravo pour l'association, zéro pour le collège!

Installations culturelles (10%)

Les deux plus courantes à la portée financière des collèges : le théâtre et la galerie d'art. Ce sont deux foyers de création.

Il y a de fortes chances qu'un collège disposant d'une salle ait une troupe ou présente des spectacles. Même chose pour la galerie d'art: les élèves peuvent y exposer leurs créations.

Installations sportives (20%)

Piscine, gymnase, patinoire intérieure et terrain extérieur (football, soccer...) font aussi partie de la vie sociale des élèves.

Le collège n'a pas à en être le propriétaire. Nous avons simplement exigé que ces installations soient dans le champ visuel de l'élève: sur son campus - psychologique -.

Un climat de travail

Un collège fonctionne d'autant mieux que ses élèves étudient à plein temps.

Tout ce qu'un collège peut exiger de ses élèves c'est un minimum de formation, la volonté d'étudier et le temps de le faire. On connaît la boutade : les élèves qui étudient à temps partiel travaillent à temps partiel et ceux qui étudient à temps partiel travaillent à temps plein.

Nous nous sommes limités aux jeunes qui sortent du secondaire. (Les adultes représentent environ 15 % des élèves.)

Élèves à temps partiel (27 %)

Quand les études ne sont pas la priorité, les résultats risquent de s'en ressentir. Une trop forte proportion d'élèves à temps partiel crée des problèmes de toutes sortes: intérêt, assiduité, comportement... Certains collèges privés les refusent carrément et les collèges publics veulent en limiter le nombre. Actuellement, en moyenne au Québec, à peine 40 % des élèves finissent leurs cours de formation générale en quatre sessions consécutives.

Les fonctionnaires considèrent comme à temps partiel seulement les élèves qui suivent moins de quatre cours sur sept (ou sur neuf) et qui, de ce fait, doivent en payer le coût. Les chiffres officiels de 1989 indiquent entre 0 et 11% d'élèves à temps partiel selon le collège. Les points accordés sont inversement proportionnels à ce nombre.

Élèves avec un emploi (27 %)

Une plaie, disent en chœur les enseignants. Une nécessité, rétorquent les jeunes: les parents ne subviendraient plus à leurs besoins après le secondaire.

Affirmation que prend avec un grain de sel un directeur de services pédagogiques: «Il y a 10 ans, j'avais 500 places de stationnement pour 2500 élèves. Aujourd'hui, j'en ai 700 pour 2000 élèves.»

Un collégien sur deux aurait un emploi, certains travaillent plus de 20 heures par semaine. La disponibilité pour l'étude diminue d'autant. Seuls les forts s'en tirent, mais selon Marcel Vigneault, conseiller pédagogique au cégep Montmorency et auteur d'une étude sur le sujet, c'est sur l'ensemble de l'institution que l'effet est négatif:

«Si une majorité a un emploi, il s'exerce une pression à la baisse. Plusieurs études l'ont prouvé aux États-Unis. C'est un processus lent, graduel, s'étalant sur plusieurs années. Le professeur réduit peu à peu ses exigences et les activités d'apprentissage parce qu'il est fatigué des plaintes ou inquiet du taux d'abandon.»

Le quart des collèges ne disposait d'aucune étude sur ce phénomène, ce qui est inacceptable. D'autres se classent bien par défaut: les emplois sont rares dans leur région.

Obtention du diplôme en deux ans (46 %)

C'est «le» critère pour évaluer la motivation des élèves d'un collège.

Nous avons demandé à chaque collège quelle proportion de ses élèves ont obtenu leur diplôme en quatre sessions. La moyenne provinciale est d'environ 40 %.

Une vingtaine d'établissements ont déclaré ne pas posséder de telles statistiques, même si elles leur sont théoriquement communiquées par le ministère de l'Enseignement supérieur ou le Service régional d'admission du Montréal métropolitain. C'est pourtant une donnée de base qu'aucun collège ne devrait négliger.

Des profs de qualité

Le virage de «l'excellence» des années 80, c'est à eux qu'on le doit surtout.

Dans la quarantaine, souvent en poste depuis 17 ou 18 ans, les enseignants prennent leur travail au sérieux.

Pour un bon cours, il suffit d'un bon professeur, c'est-à-dire d'un encyclopédiste doublé d'un psychologue et d'un enthousiaste. Mais ce dosage ne se mesure pas. On n'a pas encore inventé d'«enthousiasmomètre». Il faut donc procéder par des

ÉLÈVES

Collège	Temps partiel %	Emploi %	DEC en 4 sessions %	Taux %
Sém. de Sherbrooke	100	25	100	80
Collège de Lévis	100	75	71	80
Bois-de-Boulogne	50	50	100	73
Lafontaine	100	25	88	73
Séminaire de Québec	100	N.D.	100	75
Ahuntsic	100	N.D.	86	67
Granby	100	N.D.	86	67
Rimouski	25	50	100	67
L'Assomption	100	N.D.	71	60
Saguenay	0	100	71	60
Notre-Dame-de-Foy	100	N.D.	71	60
St-Félicien	50	75	50	54
Alma	25	50	71	53
Rosem.-Appalaches	100	50	29	53
Le Pavillon	75	75	29	53
Sém. St-Augustin	100	100	N.D.	53
Abitibi	50	50	50	50
Baie-Comeau	50	0	71	47
Marie-Victorin	100	25	29	47
St-Jean-sur-R.	50	0	71	47
Montmorency	75	0	50	43
Coll. de Sherbrooke	25	N.D.	71	40
Lionel-Groulx	25	0	71	40
Jean-Eudes	75	75	N.D.	40
Marie	100	50	N.D.	40
Vieux-Lévis	50	50	29	40
Edouard-Montpetit	50	50	29	40
Matane	75	0	29	30
Chicoutimi	50	25	29	33
Joliette	50	75	N.D.	33
Jonquière	50	75	N.D.	33
St-Hyacinthe	75	0	29	33
Granby	25	0	50	30
Trois-Rivières	25	0	50	30
Rim.-Matane	50	N.D.	29	27
Ahuntsic	50	50	N.D.	27
Ambroise	75	0	N.D.	20
F.-X. Garneau	50	N.D.	14	20
Valleyfield	50	0	14	20
Trois-Rivières	50	25	N.D.	20
Rosemont	75	0	N.D.	20
Victoriaville	50	25	N.D.	20
Outaouais	50	0	14	20
Maisonneuve	50	25	N.D.	20
Vieux-Montréal	50	25	0	20
St-Jérôme	50	0	N.D.	13
Sept-Îles	50	N.D.	N.D.	13
St-Laurent	50	0	N.D.	13
André-Laurendeau	50	0	N.D.	13
Rivière-du-Loup	50	N.D.	N.D.	13
Limoilou	25	0	N.D.	8

Un taux de pondération a été appliqué. Temps partiel: 27% de la note finale; emploi, 27%; le diplôme, 46%.

ENSEIGNANTS

Collège	Scolarité des enseignants %	Sélection %	Évaluation %	Disponibilité %	Total %
L'Assomption	80	100	100	100	96
Granby	80	100	100	80	92
Bois-Comeau	40	100	100	80	84
Lafontaine	80	80	100	100	84
Sém. de Sherbrooke	100	60	80	100	84
Rimouski	40	80	100	100	80
Jacques-Cartier	20	80	100	100	76
Séminaire de Québec	100	80	80	60	76
Collège de Lévis	40	80	80	80	72
Notre-Dame-de-Foy	40	80	100	40	68
Bruchési	100	80	60	40	68
Bois-de-Boulogne	100	80	40	100	68
F.-X. Garneau	60	80	80	100	84
Ste-Foy	60	80	40	100	68
Édouard-Montpetit	100	80	20	100	68
Trois-Rivières	80	60	20	100	64
Sém. Saint-Augustin	100	80	0	100	56
Marsil	100	80	0	100	56
St-Laurent	100	60	0	100	52
Limoilou	40	80	20	100	52
Collège de Sherbrooke	100	80	20	0	52
Ahuntsic	40	80	20	80	48
Le Plateau	80	80	20	40	48
St-Jean-sur-R.	60	80	20	60	44
Chicoutimi	40	80	20	60	44
Maisonneuve	60	60	20	60	44
Outaouais	100	80	20	0	44
Lionel-Groulx	60	80	0	100	44
Ahuntsic	40	80	0	80	40
Abitibi	N.D.	100	0	100	40
Valleyfield	80	80	0	60	40
Sorel-Tracy	80	80	0	60	40
Marie-Victorin	N.D.	80	20	100	40
Abitibi	40	80	0	100	40
Granby	40	80	0	100	40
Gaspésie	40	80	0	100	40
Rivière-du-Loup	40	80	20	40	36
St-Félicien	20	80	0	100	36
St-Hyacinthe	40	80	0	80	36
Beauce-Appalaches	20	80	0	100	36
Alma	20	80	0	100	36
Jonquière	40	80	20	0	32
André-Laurendeau	N.D.	80	0	100	32
Drummond	20	80	20	40	32
St-Jérôme	0	100	0	40	28
Victoriaville	20	80	0	80	28
Shawinigan	40	80	0	40	28
Rosemont	20	80	0	40	24
Lévis-Lauzon	40	80	0	0	20
Montmorency	0	80	0	40	20
Vieux-Montréal	N.D.	80	0	0	12

Un rôle de pondération a été accordé. Scolarité: 20% de la note finale; sélection, 20%; évaluation, 40%; disponibilité, 20%.

mesures indirectes»: les enseignants d'un collège sont-ils hautement scolarisés? Ont-ils été choisis de façon sérieuse? Le collège évalue-t-il leur travail? Et sont-ils disponibles en dehors des cours?

La scolarité des enseignants (20%)

La scolarité reflète le niveau d'excellence d'un collège. L'enseignant communique avec plus de conviction et d'émotion la connaissances qu'il a acquises en profondeur.

Les professeurs du collégial ont entre 18 et 19 ans de scolarité en moyenne. Nous avons voulu aller plus loin en demandant aux collèges quel pourcentage détenait une maîtrise ou un doctorat: les résultats s'échelonnent entre 10% et 70%.

La sélection des enseignants (20%)

Nous avons demandé aux collèges s'ils avaient une politique «institutionnelle», c'est-à-dire adoptée par le conseil d'administration. Ne serait-ce que parce qu'une telle politique les oblige à se définir: on veut telle sorte de professeur parce qu'on vise tel objectif de formation.

Une poignée s'est donné une politique institutionnelle de sélection des enseignants. Les autres s'appuient sur les modalités définies à la convention collective. C'est moins intéressant, mais au moins, il n'y a pas de vide.

L'évaluation des enseignants (40%)

Imagines un chirurgien dont un patient sur deux ne survit pas à l'opération. Il y a fort à parier qu'il devra rendre des comptes à l'hôpital, à ses collègues et aux familles.

Un professeur de collège, lui, peut-il, année après année, commettre les pires bourdes, avoir des problèmes de relations humaines ou des taux d'échec mirobolants, sans avoir de comptes à rendre?

L'évaluation des enseignants est vraiment le talon d'Achille des collèges. Les plus courageux – on peut les compter sur les doigts d'une main – se sont donné une politique institutionnelle. D'autres ont adopté la stratégie des petits pas. D'autres, enfin, ne font rien du tout. Mais tous ont le sentiment de marcher sur des œufs. On a peur d'éveiller l'instinct de défense syndical des enseignants.

La disponibilité des enseignants (20%)

Ce qui a longtemps fait la supériorité des écoles privées, c'est justement ce côté humain d'enseignants et de directeurs accessibles et disponibles. Le climat en classe n'est pas le même et, en cours de session, tous les élèves ont la chance de rencontrer individuellement leur «prof» à son bureau.

Selon la convention collective, les enseignants sont tenus à 32 heures et demie par semaine. Comme ils ont en moyenne 16 heures de cours, il resterait 16 heures de disponibilité pour les réunions de département ou du syndicat, pour les élèves.

Nous avons alors insisté pour savoir si leurs professeurs étaient «formellement» tenus d'être à la disposition des élèves en dehors des cours et quel moyen vérifiable la direction prenait pour s'en assurer.

Une administration dynamique

Discipline et rigueur, doublées d'imagination, font les bonnes directions de collèges.

Même si un collège hérite d'élèves faibles, sans méthode de travail, ou d'enseignants négligents, il existe des moyens de corriger ces lacunes. C'est pourquoi la moitié des points va à l'encadrement pédagogique.

Groupes stables (10%)

L'une des grandes tares du collégial, c'est la dispersion qu'il impose à des jeunes de 17 ans. L'élève se retrouve dans autant de groupes différents qu'il a de matières. Dans une même semaine, il voit sept professeurs et 250 têtes d'élèves.

Les bons collèges atténuent les effets de ce système cogité par les technocrates. Les uns forment des groupes homogènes, c'est-à-dire composés d'élèves d'un même programme (sciences, arts, lettres...).

Dans d'autres collèges, l'élève reste toujours avec le même groupe pour chacun de ses cours: on parle alors de groupe stable.

Politique du français (26%)

Un bon baromètre. La qualité de la langue écrite est une priorité nationale. Avez-vous une politique institutionnelle du français? La plupart des collèges ont répondu oui.

Nous avons valorisé le dépistage des élèves faibles (par un test d'entrée ou au moyen des résultats du secondaire), les cours de rattrapage obligatoires, la pénalisation des fautes de français dans les travaux écrits, l'existence d'un centre d'aide en français et l'obligation de réussir une épreuve de sortie en français pour obtenir son diplôme.

Examens (14%)

Un examen officiel reste la meilleure façon de s'assurer qu'à l'intérieur d'un même collège et pour un même cours, tout le monde voit la même matière. Et c'est à l'institution que revient cette responsabilité ultime.

Nous avons vérifié trois points: le bulletin de mi-session, la période officielle d'examens à la fin de chaque session et le pourcentage des départements qui ont un examen de fin de session. Enfin, les professeurs doivent-ils faire approuver leur examen par le département ou la direction des services pédagogiques du collège?

Services pédagogiques spéciaux (20%)

La clientèle diminuant, tous les collèges, privés comme publics, acceptent tous les candidats qui ont un diplôme du secondaire. En toute logique, il leur faut s'occuper des plus faibles.

Nous avons donc vérifié si les collèges offraient des cours spéciaux (cours d'appoint) en français, en maths, en physique et en chimie.

Prévoit-on aussi, sous forme d'ateliers, de l'aide spéciale en méthodologie du travail, en communication écrite, en initiation à l'ordinateur?

Taux de diplômation (30%)

Comment mesurer la productivité d'un collège? Il s'agit simplement d'établir un rapport entre le nombre d'inscrits et le nombre de diplômés. Autrement dit, combien faut-il d'élèves à un collège pour produire un diplômé? La moyenne québécoise est de 3,47. ■

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

Collège	Groupes stables %	Politique du français %	Examens %	Aide aux élèves faibles %	Taux de diplômation %	Total %
Brébeuf	90	92	100	50	90	83
Bois-de-Boulogne	30	77	57	10	100	71
Outaouais	0	85	29	100	77	69
Trois-Rivières	90	77	29	100	63	68
Ste-Foy	30	92	29	90	63	68
Matane	60	77	71	60	63	67
Sém. St-Augustin	0	77	100	30	90	67
Jonquière	60	69	71	70	63	67
Beauce-Appalaches	100	65	43	40	63	66
Édouard-Montpetit	100	65	71	60	37	66
Sém. de Québec	90	38	71	60	90	65
Mérici	0	69	71	45	90	64
Collège de Lévis	100	38	43	40	100	64
Garneau	100	62	43	25	90	64
Alma	60	62	57	70	63	63
Laflèche	100	65	71	40	37	61
Amiante	60	54	43	40	80	61
St-Félicien	100	62	71	30	63	61
L'Assomption	0	62	100	40	77	61
Collège de Sherbrooke	60	69	29	80	50	59
Baie-Comeau	30	85	43	48	63	58
Maisonneuve	60	69	0	50	77	57
Rimouski	60	31	71	60	60	56
Sém. de Sherbrooke	100	38	71	30	90	55
La Pocatière	90	77	14	50	50	53
St-Laurent	60	85	29	80	10	51
Valleyfield	0	62	29	50	83	49
Ahuntsic	90	31	29	60	63	49
Lionel-Groulx	100	62	14	60	23	47
Rosemont	60	31	43	100	23	47
Rivière-du-Loup	20	85	14	65	23	46
Notre-Dame-de-Foy	0	38	43	15	90	46
Chicoutimi	0	77	43	40	37	45
St-Jean-sur-R.	0	62	43	55	37	44
Gaspésie	0	62	71	48	23	43
Limoilou	0	85	0	85	10	42
Granby	100	38	29	50	23	41
St-Jérôme	0	85	14	60	23	41
Abitibi	0	62	14	56	37	40
Victoriaville	0	85	14	40	23	39
F.-X. Garneau	0	33	29	50	23	38
Joliette	0	50	14	40	50	38
Sorel-Tracy	0	54	14	60	23	36
Drummondville	0	77	43	25	10	34
St-Hyacinthe	0	38	29	80	10	33
Montmorency	30	23	29	60	23	33
André-Laurendeau	0	62	43	50	0	32
Marie-Victorin	100	38	71	45	0	31
Vieux-Montréal	0	38	14	60	10	27
Sept-Îles	50	46	29	25	0	22
Lévis-Lauzon	0	38	0	0	37	21

Un taux de pondération a été appliqué. Groupes stables: 10% de la note finale; français, 26%; examens, 14%; aide, 20%; diplômation, 30%.

Source:

Page: